

RAPPORT ANNUEL 2024
SIENNA OBLIGATIONS
IMPACT SOCIAL ISR





SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024.....	3
Vie juridique du fonds	4
GESTION FINANCIERE.....	5
Évolution de la valeur liquidative	6
Performances du fonds	6
Analyse du risque	7
Principaux mouvements du fonds.....	7
Conjoncture économique.....	8
Le mot du gérant.....	12
Autres informations.....	13
Pourcentage OPC interne	15
ETATS FINANCIERS	17
DIC PRIIPS	91
REPORTING DECEMBRE.....	104
ANNEXE SFDR.....	123

Synthèse du fonds au 31/12/2024



DATE D'AGREMENT AMF : 21/02/2023

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : sans classification

Code ISIN : FR001400EZD2

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 3

INDICE DE REFERENCE :
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

CHIFFRES CLES

- > **Actif net du portefeuille :** 129,70 M€
- > **Actif net de la part I-C :** 1,64 M€
Valeur liquidative de la part I-C : 1 092,793 €
+ haut sur 12 mois : 1 106,020 €
+ bas sur 12 mois : 1 034,719 €
- > **Actif net de la part RM-C :** 1,90 M€
Valeur liquidative de la part RM-C : 108,199 €
+ haut sur 12 mois : 109,526 €
+ bas sur 12 mois : 102,684 €
- > **Actif net de la part FS-C :** 126,15 M€
Valeur liquidative de la part FS-C : 107,533 €
+ haut sur 12 mois : 108,835 €
+ bas sur 12 mois : 101,870 €
- > **Actif net de la part R-C :** 0,00 M€
Valeur liquidative de la part R-C : 108,192 €
+ haut sur 12 mois : 109,537 €
+ bas sur 12 mois : 102,846 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :
SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com



Vie juridique du fonds

- Le 01/01/2025

- Suppression du terme ISR dans la dénomination du Fonds
- Précision que le fonds ne bénéficie plus du Label ISR
- Mise à jour des limites méthodologiques de l'approche extra-financière

- Le 06/12/2024

Changement d'adresse de SIENNA GESTION

- Le 30/08/2024 :

- Modification de la dénomination de la part ES en part FS-C
- Modification de la dénomination de la part IC en part I-C
- Suppression des parts SI, GI, G, ID et N
- Augmentation des frais de gestion sur les parts I-C et FS-C portés à 0,65%

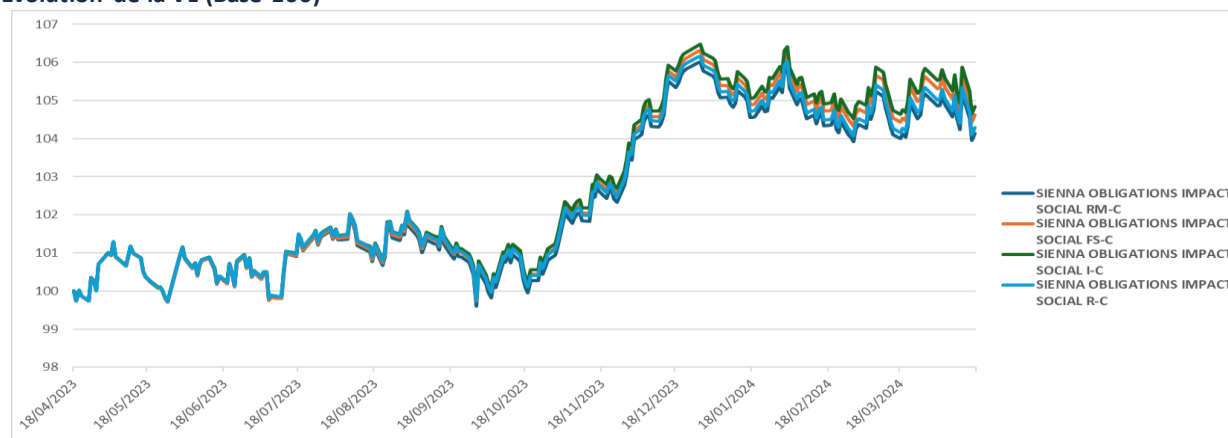
- Le 29/05/2024 :

- Modification de la dénomination et modification des frais de la part RC (R-C).
- Modification de la dénomination et modification des frais de la part RM (RM-C).

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL FS-C	2,65
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL I-C	2,79
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL R-C	2,06
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL RM-C	2,22
Indice de référence	4,69

1 an

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL FS-C	2,65
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL I-C	2,79
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL R-C	2,06
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL RM-C	2,22
Indice de référence	4,69

1 an

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL FS-C	2,65
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL I-C	2,79
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL R-C	2,06
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL RM-C	2,22
Indice de référence	4,69

2024

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

1 an

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

4,21

Indice de référence (en %)

3,02

Ratio de Sharpe

-0,24

Principaux mouvements du fonds

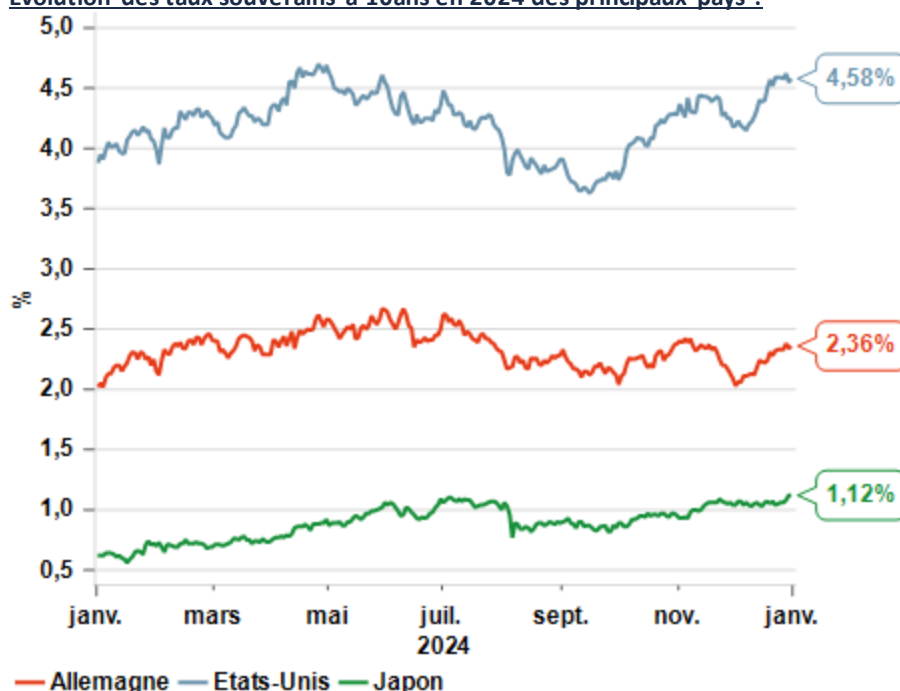
Achats				Ventes			
DBR 2.2% 02/34	DE000BU2Z023	Obligation	10 921 716	DBR 2.2% 02/34	DE000BU2Z023	Obligation	10 921 716
DBR 2.4% 11/30	DE000BU27006	Obligation	10 237 530	DBR 2.4% 11/30	DE000BU27006	Obligation	10 237 530
BKO 3.1% 12/25 2Y	DE000BU22031	Obligation	10 156 184	BKO 3.1% 12/25 2Y	DE000BU22031	Obligation	10 156 184
OBL 2.1% 04/29 189	DE000BU25026	Obligation	9 943 843	OBL 2.1% 04/29 189	DE000BU25026	Obligation	9 943 843
DBR 0.5% 2/26	DE0001102390	Obligation	9 636 386	DBR 0.5% 2/26	DE0001102390	Obligation	9 636 386
OBL % 04/27 185	DE0001141851	Obligation	9 287 900	OBL % 04/27 185	DE0001141851	Obligation	9 287 900
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	6 568 509	SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	6 568 509
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	4 896 091	SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	4 896 091
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	FR001400PSS1	Obligation	1 753 648	RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	FR001400PSS1	Obligation	1 753 648
SOCSFH 3% 02/27 EMTN	FR001400NJB1	Obligation	1 600 000	SOCSFH 3% 02/27 EMTN	FR001400NJB1	Obligation	1 600 000

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :



Du côté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.



En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2,36% en fin de 2^e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.



Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipons une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.



L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.



Le mot du gérant

L'année 2023 s'est terminée avec un rallye des taux souverains ainsi que du crédit. Début janvier, après une petite période d'hésitation, en lien avec un grand nombre d'émissions primaires, les spreads de crédit sont repartis à la baisse. Le marché du crédit est ainsi resté solide au premier semestre, les spreads passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Tandis que nous conservions une sous sensibilité du fait de notre vision des taux souverains qui nous semblait trop chers, nous avons également été plus sélectifs dans nos investissements sur le crédit, avec le choix d'aller vers des émetteurs moins risqués au fur et à mesure que nous nous positionnions plus loin en durée. La sous sensibilité qui a été favorable au fonds n'a pas compensé en totalité sous performance issue de la sous exposition au risque crédit.

Au second semestre, les taux longs ont affiché une volatilité importante avec un recalage à la baisse du nombre de baisses des taux directeurs, dans un environnement économique résilient. Nous sommes passés sur sensibles, et avons renforcé les obligations financières dans le portefeuille, notamment les noms français comme BNP, SG ou BFCM, après la dissolution de l'Assemblée Nationale qui a entraîné un stress des investisseurs sur les émetteurs nationaux, notamment bancaires. Le fonds sous performe sur la période, de part sa sur exposition aux émetteurs français et à sa sur sensibilité.

Au cours du troisième trimestre, après un été plutôt stable, les spreads de crédit se sont écartés, après que la FED ait baissé ses taux de 50pbs, au lieu de 25pbs attendus par le marché, par peur d'un ralentissement économique plus prononcé qu'anticipé.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Le spread de crédit sur une maturité 5 ans est passé de 70 bps à 85 bps.

La sur sensibilité qui a été favorable au fonds n'a pas compensé en totalité sous performance issue de la sous exposition au risque crédit dont les émetteurs les moins bien notés offrent davantage de carry.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Les spreads de crédit se sont légèrement écartés sans stress majeur. Quelques secteurs ont été plus secoués que d'autres, comme l'automobile ou la pharmacie. En effet, de nouveaux droits de douanes américains impacteraient de manière importantes leurs marges.

L'économie américaine est restée un catalyseur avec un marché du travail outre Atlantique toujours solide et une économie loin de la récession. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une baisse plus importante de l'inflation mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain.

Le crédit a alors continué d'être plébiscité par les investisseurs, du fait de taux à l'achat élevés et offrant un rendement supérieur à l'inflation. En décembre, les taux souverains sont remontés, car les banques centrales ont adopté un ton plus attentiste. La demande de crédit est donc restée très soutenue, avec des taux offerts toujours élevés.

Sur l'année, les spreads se sont ainsi maintenant dans un range 70-85pbs et ce sont principalement les taux souverains qui ont conduit à une volatilité importante des performances.

Sur le semestre le fonds a principalement souffert de sa sur sensibilité, particulièrement en décembre. Nous avons augmenté le risque en portefeuille au fur et à mesure que les taux souverains montaient au cours du mois de décembre, les spreads restant stables. Toutefois cette stratégie n'a pas eu le temps de délivrer la performance anticipée, puisque le carry supérieur n'a pu être réalisé qu'au cours d'à peine quelques semaines au mois de décembre.



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Ce FIA prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global


Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agréée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.



SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2024) :

- suivant la méthode brute : 124%,
- suivant la méthode de l'engagement : 128%.

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.



Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 4,28 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2025.06.10 18:14:41 +0200

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	122 916 765,25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	122 916 765,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 554 408,97
OPCVM	2 978 048,97
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 576 360,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	306 518,96
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	128 777 693,18
Créances et comptes d'ajustement actifs	408 354,27
Comptes financiers	898 049,93
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 306 404,20
Total de l'actif I+II	130 084 097,38

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	126 346 413,23
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 351 975,68
Capitaux propres I	129 698 388,91
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	129 698 388,91
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	306 518,95
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	306 518,95
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	76 831,14
Concours bancaires	2 358,38
Sous-total autres passifs IV	79 189,52
Total Passifs : I+II+III+IV	130 084 097,38

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 606,72
Produits sur obligations	4 197 185,29
Produits sur titres de créances	584,94
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	30 529,28
Sous-total produits sur opérations financières	4 230 906,23
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-28 113,37
Sous-total charges sur opérations financières	-28 113,37
Total revenus financiers nets (A)	4 202 792,86
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-800 566,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-800 566,20
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 402 226,66
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	80 955,10
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 483 181,76
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-407 761,99
Frais de transactions externes et frais de cession	-85 522,08
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-493 284,07
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-41 802,94
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-535 087,01

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 096 227,79
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	3 386,41
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 099 614,20
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-695 733,27
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	403 880,93
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	3 351 975,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds vise, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la performance des marchés de taux via ses investissements en obligations, titres de créances, et instruments monétaires de la zone euro, en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG ») pour la sélection et le suivi des titres.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	55 325 325,37	129 698 388,91
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C en EUR		
Actif net	48 265 043,27	126 152 456,68
Nombre de titres	460 750,33076	1 173 144,26504
Valeur liquidative unitaire	104,753	107,533
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,27	-0,44
Capitalisation unitaire sur revenu	2,07	2,89
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C en EUR		
Actif net	6 911 333,96	1 640 282,74
Nombre de titres	6 501,00000	1 501,00000
Valeur liquidative unitaire	1 063,118	1 092,793
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,16	-4,49
Capitalisation unitaire sur revenu	22,07	30,79
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C en EUR		
Actif net	9 858,81	3 245,78
Nombre de titres	93,00000	30,00000
Valeur liquidative unitaire	106,008	108,192
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,20	-0,44
Capitalisation unitaire sur revenu	1,33	2,29
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C en EUR		
Actif net	138 982,88	1 902 403,71
Nombre de titres	1 312,97373	17 582,41977
Valeur liquidative unitaire	105,853	108,199
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,21	-0,44
Capitalisation unitaire sur revenu	1,47	2,46
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N en EUR		
Actif net	106,45	0,00
Nombre de titres	1,00000	0,00
Valeur liquidative unitaire	106,450	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,22	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	1,24	0,00

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts du fonds à impact social, valorisent selon une périodicité trimestrielle ou à toute autre date décidée par la Société de gestion agissant dans l'intérêt des Investisseurs. En conséquence ces titres représentant 1.99% de l'actif net sont valorisés au 31/12/2024 sur la base de leur dernière valeur liquidative estimée au 30/11/2024.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	Part I-C : 0,65% TTC maximum l'an
				Part R-C : 1,20% TTC maximum l'an
				Part RM-C : 0,90% TTC maximum l'an
				Part FS-C : 0,65% TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)		Actif net	0,05% TTC (taux forfaitaire maximum l'an)
3	Frais indirects maximum (***) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (***)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance		Actif net	Néant

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;

- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(***) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information. L'investissement en parts ou actions d'OPC est limité à 10% de l'actif net.

La société de gestion verse à des distributeurs tiers, le cas échéant, une rémunération en contrepartie des actions de commercialisation bénéficiant à ce Fonds. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage des frais de gestion financière et représente jusqu'à 62,5 %.

Votre distributeur est à votre disposition si vous souhaitez des précisions sur les modalités de calcul de cette rémunération.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter au document d'informations clés (DIC).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	55 325 325,37
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	85 286 078,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 921 571,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 402 226,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-493 284,07
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 099 614,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	129 698 388,91

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	801 699,86930	83 388 817,77
Parts rachetées durant l'exercice	-89 305,93502	-9 383 394,24
Solde net des souscriptions/rachats	712 393,93428	74 005 423,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 173 144,26504	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5 000,00000	-5 374 830,00
Solde net des souscriptions/rachats	-5 000,00000	-5 374 830,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 501,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	15,00000	1 576,20
Parts rachetées durant l'exercice	-78,00000	-8 157,24
Solde net des souscriptions/rachats	-63,00000	-6 581,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30,00000	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	17 725,82470	1 895 684,68
Parts rachetées durant l'exercice	-1 456,37866	-155 082,57
Solde net des souscriptions/rachats	16 269,44604	1 740 602,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 582,41977	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1,00000	-107,85
Solde net des souscriptions/rachats	-1,00000	-107,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C FR001400EZC4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	126 152 456,68	1 173 144,2650 4	107,533
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C FR001400EZD2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 640 282,74	1 501,00000	1 092,793
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R- C FR001400EZX7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 245,78	30,00000	108,192
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C FR001400EZJ9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 902 403,71	17 582,41977	108,199

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		Total	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	122 916,77	122 644,40	272,37	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	898,05	0,00	0,00	0,00	898,05
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-2,36	0,00	0,00	0,00	-2,36
Hors-bilan					
Futures	NA	-32 331,44	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		90 312,96	272,37	0,00	895,69

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	300,59	99,71	11 719,85	21 273,17	71 147,48	18 375,97
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	898,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-21 397,00	-8 957,36	-10 468,60	8 491,52
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	895,69	300,59	99,71	-9 677,15	12 315,81	60 678,88	26 867,49

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	JPY	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	378,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-2,36	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	378,09	-2,36	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	122 192,71	724,06	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	122 192,71	724,06	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	124 628,57
	Dépôts de garantie en espèces	283 725,70
Total des créances		408 354,27
Dettes		
	Frais de gestion fixe	74 209,99
	Autres dettes	2 621,15
Total des dettes		76 831,14
Total des créances et des dettes		331 523,13

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	770 357,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 395,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	52,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 759,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 978 048,97
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	2 978 048,97
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 978 048,97

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 483 181,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	3 483 181,76
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 483 181,76

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 393 591,58
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 393 591,58
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 393 591,58
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 393 591,58
Total	3 393 591,58
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	46 216,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	46 216,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	46 216,66
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	46 216,66
Total	46 216,66
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	68,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	68,93
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	68,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	68,93
Total	68,93
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	43 304,59
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	43 304,59
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	43 304,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	43 304,59
Total	43 304,59
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-535 087,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-535 087,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-535 087,01

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-520 434,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-520 434,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-520 434,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-520 434,67
Total	-520 434,67
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-6 753,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-6 753,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-6 753,38
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-6 753,38
Total	-6 753,38
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-13,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-13,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-13,22
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-13,22
Total	-13,22
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-7 885,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-7 885,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-7 885,74
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-7 885,74
Total	-7 885,74
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL PART N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			122 916 765,25	94,77
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			122 916 765,25	94,77
Assurance			1 760 764,39	1,36
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	200 000	182 372,74	0,14
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	600 000	631 523,38	0,49
CASA ASSURANCES 4.5% 17-12-34	EUR	100 000	102 370,56	0,08
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	200 000	183 506,63	0,14
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.375% 30-06-42	EUR	100 000	86 444,04	0,07
MARSH AND MC LENNAN COMPANIES 1.349% 21-09-26	EUR	500 000	490 447,15	0,38
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	100 000	84 099,89	0,06
Automobiles			2 275 377,84	1,75
BMW FIN 3.25% 22-11-26 EMTN	EUR	500 000	506 435,68	0,39
BMW FIN 3.625% 22-05-35 EMTN	EUR	100 000	104 072,36	0,08
BMW FIN 4.125% 04-10-33 EMTN	EUR	219 000	233 240,93	0,18
KNOGR 3 1/4 09/21/27	EUR	100 000	102 045,59	0,08
MERCEDESBENZ FINANCE CANADA 3.0% 23-02-27	EUR	100 000	102 958,54	0,08
MERCEDESBENZ GROUP AG 1.125% 06-11-31	EUR	128 000	112 616,99	0,09
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	300 000	301 174,06	0,23
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	100 000	105 103,65	0,08
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	600 000	646 677,31	0,49
VOLKSWAGEN LEASING 3.625% 11-10-26	EUR	60 000	61 052,73	0,05
Banques commerciales			20 806 235,68	16,04
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	100 000	109 077,22	0,08
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	300 000	319 295,00	0,25
BARCLAYS 4.347% 08-05-35	EUR	100 000	107 069,71	0,08
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	900 000	944 935,94	0,73
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	200 000	216 451,74	0,17
BNP PAR 1.5% 25-05-28 EMTN	EUR	800 000	777 017,09	0,60
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	200 000	198 534,71	0,15
BNP PAR 3.875% 10-01-31 EMTN	EUR	500 000	535 891,80	0,41
BNP PAR 4.125% 24-05-33 EMTN	EUR	400 000	432 470,37	0,33
BNP PAR 4.75% 13-11-32 EMTN	EUR	100 000	107 406,12	0,08
BPCE 0.25% 14-01-31	EUR	300 000	252 920,11	0,20
BPCE 1.75% 02-02-34 EMTN	EUR	300 000	280 524,68	0,22
BPCE 1.75% 26-04-27 EMTN	EUR	200 000	197 372,53	0,15
BPCE 2.25% 02-03-32 EMTN	EUR	100 000	98 922,64	0,08
BPCE 2.375% 26-04-32 EMTN	EUR	200 000	191 908,07	0,15
BPCE ISSUER 1.0% 05-10-28 EMTN	EUR	500 000	467 766,73	0,36
BPCE ISSUER 3.875% 25-01-36	EUR	100 000	106 435,42	0,08
BPCE SFH 3.125% 22-05-34	EUR	500 000	514 688,19	0,40
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	300 000	279 421,24	0,22
BQ POSTALE 4.0% 03-05-28 EMTN	EUR	400 000	423 794,09	0,33
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	800 000	845 759,61	0,65
CAIXABANK 4.375% 29-11-33 EMTN	EUR	100 000	108 547,69	0,08
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	200 000	210 514,33	0,16
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	100 000	101 122,46	0,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.064% 01-02-34	EUR	500 000	521 967,56	0,40
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.822% 26-07-34	EUR	100 000	105 119,11	0,08
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	200 000	213 756,81	0,16
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	200 000	204 749,49	0,16
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.5% 09-02-29	EUR	100 000	103 373,74	0,08
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.625% 03-10-33	EUR	500 000	513 437,77	0,40
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	300 000	316 528,16	0,24
DEKABANK 3.25% 08-02-29 EMTN	EUR	300 000	314 654,23	0,24
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	100 000	95 727,46	0,07
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	100 000	101 505,18	0,08
DNB BANK A 3.625% 16-02-27	EUR	200 000	208 064,96	0,16
DNB BANK A 4.0% 14-03-29 EMTN	EUR	100 000	106 762,08	0,08
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	200 000	184 465,61	0,14
HSBC 0.641% 24-09-29	EUR	200 000	182 889,56	0,14
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	300 000	305 252,26	0,24
HSBC 4.787% 10-03-32 EMTN	EUR	100 000	111 818,01	0,09
ING BANK NEDERLAND NV 2.75% 10-01-32	EUR	200 000	204 860,08	0,16
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	100 000	94 119,86	0,07
INTE 1.0% 19-11-26 EMTN	EUR	100 000	96 880,53	0,07
INTE 5.125% 29-08-31 EMTN	EUR	500 000	561 057,59	0,43
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	100 000	114 902,11	0,09
LLOYDS BANKING GROUP 3.125% 24-08-30	EUR	200 000	201 208,37	0,16
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 28-04-27	EUR	200 000	199 524,62	0,15
NATL AUSTRALIA BANK 0.01% 06-01-29	EUR	500 000	448 843,58	0,35
NATL AUSTRALIA BANK 3.146% 05-02-31	EUR	500 000	523 701,01	0,40
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	200 000	208 162,90	0,16
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	EUR	135 000	147 413,78	0,11
RCI BANQUE 4.125% 04-04-31	EUR	1 083 000	1 132 273,06	0,90
RCI BANQUE 4.75% 06-07-27 EMTN	EUR	100 000	105 646,47	0,08
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	100 000	106 582,77	0,08
ROYAL BANK OF CANADA 2.125% 26-04-29	EUR	300 000	295 388,64	0,23
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05-07-28	EUR	100 000	106 332,11	0,08
SG 0.5% 12-06-29	EUR	300 000	272 617,22	0,21
SG 0.625% 02-12-27	EUR	200 000	190 469,40	0,15
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	100 000	97 065,36	0,07
SG 1.25% 12-06-30	EUR	100 000	89 285,19	0,07
SG 2.125% 27-09-28 EMTN	EUR	100 000	96 528,83	0,07
SG 4.75% 28-09-29	EUR	100 000	105 802,57	0,08
SG 4.875% 21-11-31	EUR	500 000	531 881,69	0,41
SHBASS 0 1/8 11/03/26	EUR	100 000	95 514,36	0,07
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	400 000	366 725,22	0,28
SOCIETE GENERALE	EUR	500 000	488 272,03	0,38
STANDARD CHARTERED 4.196% 04-03-32	EUR	250 000	267 822,65	0,21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	100 000	92 235,95	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	100 000	90 733,15	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	100 000	103 864,87	0,08
Swedbank AB 0.2% 12-01-28	EUR	200 000	184 616,55	0,14
TORONTO DOMINION BANK 3.563% 16-04-31	EUR	200 000	207 578,27	0,16
UBS SWITZERLAND AG 3.146% 21-06-31	EUR	1 000 000	1 037 089,45	0,80
UNICREDIT 3.5% 31-07-30 EMTN	EUR	500 000	523 315,96	0,40

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Boissons			5 828 038,13	4,49
ANHEUSER INBEV SANV 1.65% 28-03-31	EUR	200 000	188 041,98	0,14
ANHEUSER INBEV SANV 2.875% 02-04-32	EUR	300 000	302 508,40	0,23
ANHEUSER INBEV SANV 3.45% 22-09-31	EUR	341 000	352 842,51	0,27
ANHEUSER INBEV SANV 3.75% 22-03-37	EUR	711 000	747 700,29	0,57
ANHEUSER INBEV SANV 3.95% 22-03-44	EUR	619 000	649 948,77	0,50
CA LA 0.4% 06-05-30	EUR	500 000	441 206,55	0,34
CA LA 0.5% 09-03-33	EUR	500 000	412 248,64	0,32
CA LA 0.8% 15-03-40	EUR	200 000	141 484,14	0,11
CA LA 1.625% 09-03-35	EUR	500 000	441 523,84	0,34
CA LA 3.25% 14-05-44	EUR	100 000	101 580,25	0,08
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.125% 12-04-29	EUR	300 000	281 655,45	0,22
PEPSI 0.5% 06-05-28 EMTN	EUR	500 000	468 158,22	0,36
PEPSI 0.875% 18-07-28	EUR	500 000	473 557,68	0,37
PERNOD RICARD 3.25% 02-11-28	EUR	100 000	101 632,90	0,08
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	700 000	723 948,51	0,56
Compagnies aériennes			106 094,82	0,08
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.0% 21-05-30	EUR	100 000	106 094,82	0,08
Composants automobiles			1 642 301,33	1,27
CIE GEN DES ETS MICHELIN 1.75% 03-09-30	EUR	600 000	567 298,57	0,44
CIE GEN DES ETS MICHELIN 2.5% 03-09-38	EUR	400 000	360 936,84	0,28
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.125% 16-05-31	EUR	300 000	307 307,87	0,24
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.375% 16-05-36	EUR	400 000	406 758,05	0,31
Conglomérats industriels			106 728,10	0,08
KONINKLIJKE PHILIPS NV 4.25% 08-09-31	EUR	100 000	106 728,10	0,08
Courrier, fret aérien et logistique			672 386,88	0,52
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	200 000	193 992,12	0,15
DSV AS 0.375% 26-02-27	EUR	500 000	478 394,76	0,37
Crédit à la consommation			501 276,54	0,39
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.5% 06-09-29	EUR	200 000	179 303,79	0,14
LANDSBANKINN HF 5.0% 13-05-28	EUR	200 000	216 236,12	0,17
TOYOTA MOTOR CREDIT 4.05% 13-09-29	EUR	100 000	105 736,63	0,08
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 893 293,73	2,23
CARREFOUR 3.75% 10-10-30 EMTN	EUR	900 000	926 392,40	0,72
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.875% 11-03-36	EUR	300 000	317 186,41	0,24
MACQUARIE GROUP 4.7471% 23-01-30	EUR	300 000	334 901,31	0,26
NN GROUP NV 0.875% 23-11-31	EUR	500 000	431 817,77	0,33
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	100 000	113 638,26	0,09
VI 2.375% 15-06-34	EUR	800 000	769 357,58	0,59
Distribution spécialisée			218 260,35	0,17
NATL GRID NORTH AMERICA 4.668% 12-09-33	EUR	200 000	218 260,35	0,17
Eau			176 189,55	0,14
ALLIANDER 0.375% 10-06-30 EMTN	EUR	200 000	176 189,55	0,14
Electricité			7 516 601,16	5,80
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	100 000	104 092,36	0,08
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	200 000	212 732,13	0,16

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 4.375% 17-06-36 EMTN	EUR	100 000	107 138,95	0,08
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	200 000	218 876,52	0,17
EDF 4.75% 17-06-44 EMTN	EUR	300 000	322 523,28	0,25
ENEL 1.375% PERP	EUR	100 000	94 398,92	0,07
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	100 000	105 191,73	0,08
ESB FIN 4.0% 03-05-32 EMTN	EUR	800 000	856 251,57	0,66
LEGRAND 0.375% 06-10-31	EUR	500 000	421 301,22	0,32
LEGRAND 0.75% 20-05-30	EUR	300 000	269 924,31	0,21
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	200 000	209 142,19	0,16
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 30-04-33	EUR	1 700 000	1 753 899,10	1,38
RTE EDF TRANSPORT 3.75% 30-04-44	EUR	400 000	405 332,70	0,31
SSE 4.0% 05-09-31 EMTN	EUR	200 000	211 823,64	0,16
STATNETT SF 3.375% 26-02-36	EUR	200 000	205 692,90	0,16
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	800 000	840 848,51	0,65
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	200 000	210 211,65	0,16
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	500 000	534 028,78	0,41
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 23-06-29	EUR	100 000	89 630,81	0,07
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 25-09-30	EUR	400 000	343 559,89	0,26
Emballage et conditionnement			290 998,03	0,22
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 0.875% 12-09-26	EUR	300 000	290 998,03	0,22
Epargne et prêts hypothécaires			894 026,56	0,69
NORDEA MORTGAGE BANK 3.0% 20-02-30	EUR	54 000	56 338,69	0,04
NORDEA MORTGAGE BANK 3.0% 31-01-31	EUR	500 000	521 924,32	0,41
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.625% 12-03-29	EUR	300 000	315 763,55	0,24
Equipement et services pour l'énergie			315 580,59	0,24
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	300 000	315 580,59	0,24
Equipements électriques			2 453 671,14	1,89
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	300 000	265 806,92	0,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11-03-29	EUR	400 000	363 352,87	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27	EUR	500 000	486 531,79	0,38
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	200 000	196 480,04	0,15
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 10-10-35	EUR	100 000	101 543,06	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 12-06-28	EUR	700 000	726 918,32	0,56
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	300 000	313 038,14	0,24
Equipements et fournitures médicaux			521 128,03	0,40
ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27-11-31	EUR	600 000	521 128,03	0,40
FPI Bureautiques			853 620,96	0,66
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	200 000	150 943,82	0,12
GECINA 1.375% 26-01-28 EMTN	EUR	200 000	194 523,24	0,15
GECINA 3.0% 01-06-26	EUR	500 000	508 153,90	0,39
FPI de détail			1 055 275,11	0,81
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	1 200 000	1 055 275,11	0,81
Gaz			2 398 666,54	1,85
ENAGAS FINANCIACIONES SAU 3.625% 24-01-34	EUR	1 000 000	1 033 963,12	0,80
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	100 000	89 193,81	0,07
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	500 000	442 767,99	0,34
SNAM 3.375% 19-02-28 EMTN	EUR	200 000	208 727,57	0,16

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAM 3.375% 26-11-31 EMTN	EUR	200 000	201 014,61	0,15
SNAM 3.875% 19-02-34 EMTN	EUR	400 000	422 999,44	0,33
Gestion et promotion immobilière			195 449,86	0,15
DIAGO CAP BV 1.5% 08-06-29	EUR	100 000	95 736,81	0,07
ISSUE GLOBAL AS 1.25% 07-07-25	EUR	100 000	99 713,05	0,08
Gestion immobilière et développement			734 942,66	0,57
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	200 000	181 420,58	0,14
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	200 000	188 722,70	0,14
VONOVIA SE 0.625% 07-10-27	EUR	200 000	188 224,31	0,15
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	200 000	176 575,07	0,14
Hôtels, restaurants et loisirs			839 826,61	0,65
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	200 000	210 661,05	0,16
COMPASS 3.25% 06-02-31 EMTN	EUR	100 000	104 548,02	0,08
MC DONALD S 4.125% 28-11-35	EUR	500 000	524 617,54	0,41
Infrastructure de transports			2 332 148,26	1,80
ADP 1.5% 02-07-32	EUR	800 000	710 391,79	0,55
AUTOSTRAD PER L ITALILIA 5.125% 14-06-33	EUR	100 000	110 560,01	0,09
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.375% 21-02-31	EUR	800 000	734 052,08	0,55
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.375% 22-01-30	EUR	200 000	189 236,57	0,15
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 2.75% 02-09-32	EUR	300 000	292 558,64	0,23
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 06-01-34	EUR	300 000	295 349,17	0,23
Logiciels			1 395 476,81	1,08
DASSAULT SYSTEMES 0.125% 16-09-26	EUR	500 000	478 964,07	0,37
INTL DISTRIBUTIONS SERVICES 5.25% 14-09-28	EUR	200 000	214 226,93	0,17
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	200 000	194 556,85	0,15
VINCI 3.375% 17-10-32 EMTN	EUR	500 000	507 728,96	0,39
Machines			991 882,39	0,76
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.5% 05-09-34	EUR	600 000	477 440,35	0,36
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.375% 22-02-37	EUR	200 000	206 033,83	0,16
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 22-02-44	EUR	300 000	308 408,21	0,24
Marchés de capitaux			3 665 809,05	2,83
ABN AMRO BK 1.5% 30-09-30	EUR	500 000	470 950,69	0,36
BANCO NTANDER 0.875% 09-05-31	EUR	300 000	268 188,94	0,21
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	100 000	109 155,18	0,08
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.1% 03-09-27	EUR	300 000	280 786,48	0,22
IHG FINANCE LLC 4.375% 28-11-29	EUR	100 000	105 766,53	0,08
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS PLC E 2.375% 09-04-26	EUR	100 000	101 296,28	0,08
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13-06-28	EUR	600 000	572 578,24	0,45
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 3.5% 17-07-31	EUR	200 000	205 955,83	0,16
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	200 000	195 099,33	0,15
NORDEA BKP 4.125% 05-05-28	EUR	200 000	212 907,03	0,16
TRANSURBAN FINANCE COMPANY 3.713% 12-03-32	EUR	200 000	210 415,08	0,16
UNILEVER CAPITAL 3.4% 06-06-33	EUR	100 000	103 948,29	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	300 000	311 634,47	0,24
VW 4 5/8 03/24/49	EUR	500 000	517 126,68	0,40
Media			101 010,02	0,08
SES 3.5% 14-01-29 EMTN	EUR	100 000	101 010,02	0,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Métaux et minerais			218 364,76	0,17
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	100 000	106 201,74	0,08
ANGLO AMER CAP 5.0% 15-03-31	EUR	100 000	112 163,02	0,09
Ordinateurs et périphériques			868 192,55	0,67
APPLE 0.5% 15-11-31	EUR	1 000 000	868 192,55	0,67
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			420 731,78	0,32
EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19-05-31	EUR	500 000	420 731,78	0,32
Papier et industrie du bois			380 773,75	0,29
STORA ENSO OYJ	EUR	200 000	170 883,42	0,13
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	200 000	209 890,33	0,16
Pétrole et gaz			1 299 080,10	1,00
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	200 000	208 456,19	0,16
ENI 4.25% 19-05-33 EMTN	EUR	200 000	215 433,99	0,17
ITALGAS 0.0% 16-02-28 EMTN	EUR	200 000	183 800,93	0,14
ITALGAS 0.875% 24-04-30 EMTN	EUR	100 000	90 598,01	0,07
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	300 000	319 806,93	0,24
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	100 000	105 523,06	0,08
TOTAL CAPITAL INTL 1.619% 11-07-33	EUR	200 000	175 460,99	0,14
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 290 275,77	0,99
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	900 000	767 821,66	0,59
STATKRAFT AS 3.375% 22-03-32	EUR	300 000	312 775,91	0,24
STATKRAFT AS 3.75% 22-03-39	EUR	200 000	209 678,20	0,16
Produits alimentaires			399 229,46	0,31
DANONE 1.208% 03-11-28 EMTN	EUR	200 000	190 278,01	0,15
DANONE 3.47% 22-05-31 EMTN	EUR	200 000	208 951,45	0,16
Produits chimiques			2 294 567,89	1,77
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	200 000	213 826,47	0,16
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	300 000	286 093,31	0,22
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 4.125% 28-11-33	EUR	100 000	105 733,52	0,08
GSK CAP 1.0% 12-09-26	EUR	100 000	97 832,68	0,08
GSK CAP 1.25% 21-05-26 EMTN	EUR	400 000	396 331,17	0,31
GSK CAP 1.375% 12-09-29	EUR	100 000	94 589,03	0,07
GSK CAP 1.75% 21-05-30 EMTN	EUR	500 000	477 321,46	0,37
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.2% 14-02-31	EUR	300 000	312 679,26	0,24
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.4% 14-02-36	EUR	300 000	310 160,99	0,24
Produits domestiques			210 392,33	0,16
UNILEVER FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 15-02-37	EUR	200 000	210 392,33	0,16
Produits pharmaceutiques			3 208 673,63	2,47
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	700 000	706 498,91	0,54
JOHNSON AND JOHNSON 3.55% 01-06-44	EUR	800 000	836 829,91	0,64
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	100 000	97 722,06	0,08
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.564% 03-05-44	EUR	500 000	516 364,84	0,40
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.586% 04-12-36	EUR	100 000	103 080,84	0,08
SANOFI 1.25% 06-04-29	EUR	500 000	475 457,78	0,37
SANOFI 1.375% 21-03-30 EMTN	EUR	500 000	472 719,29	0,36

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 693 445,67	1,31
ASSA ABLOY AB 4.125% 13-09-35	EUR	600 000	655 063,21	0,51
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	500 000	518 475,55	0,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 08-04-34	EUR	500 000	519 906,91	0,40
Services aux collectivités			5 505 737,77	4,25
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	EUR	100 000	103 467,19	0,08
ENGIE 4.0% 11-01-35 EMTN	EUR	300 000	322 295,64	0,25
ENGIE 4.25% 06-03-44 EMTN	EUR	200 000	211 675,56	0,16
ENGIE 4.25% 06-09-34 EMTN	EUR	300 000	318 524,95	0,25
ENGIE 4.5% 06-09-42 EMTN	EUR	300 000	320 509,23	0,25
EON SE 3.5% 25-03-32 EMTN	EUR	636 000	662 479,80	0,51
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	300 000	320 337,91	0,25
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	100 000	106 472,36	0,08
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.375% 11-03-32	EUR	300 000	270 285,41	0,21
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	100 000	101 916,21	0,08
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	700 000	731 102,46	0,56
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	200 000	203 598,30	0,16
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	100 000	106 873,70	0,08
NATL GRID 4.275% 16-01-35 EMTN	EUR	100 000	109 100,15	0,08
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	300 000	253 174,20	0,20
SUEZ 1.25% 19-05-28 EMTN	EUR	500 000	480 965,70	0,37
SUEZ 1.625% 17-09-30 EMTN	EUR	500 000	463 747,46	0,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	500 000	419 211,54	0,32
Services aux entreprises			1 091 920,68	0,84
LA POSTE 2.625% 14-09-28 EMTN	EUR	700 000	698 429,67	0,54
RENTOKIL INITIAL 0.875% 30-05-26	EUR	400 000	393 491,01	0,30
Services aux professionnels			660 038,15	0,51
RELX FINANCE BV 0.5% 10-03-28	EUR	300 000	281 150,45	0,22
RELX FINANCE BV 0.875% 10-03-32	EUR	200 000	173 187,30	0,13
TELEPERFORMANCE SE 3.75% 24-06-29	EUR	200 000	205 700,40	0,16
Services clientèle divers			3 367 128,92	2,60
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	200 000	208 439,03	0,16
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	400 000	420 234,39	0,32
AYVENS 3.875% 24-01-28	EUR	200 000	211 915,36	0,16
AYVENS 4.0% 24-01-31	EUR	1 400 000	1 498 153,05	1,17
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	200 000	213 232,24	0,16
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	500 000	514 567,41	0,40
RELX CAPI INC 1.3% 12-05-25	EUR	300 000	300 587,44	0,23
Services de télécommunication diversifiés			8 397 440,99	6,47
AT T 0.8% 04-03-30	EUR	500 000	451 690,68	0,35
ATT 3.95% 30-04-31	EUR	100 000	107 058,35	0,08
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	350 000	369 953,23	0,29
BRITISH TEL 3.875% 20-01-34	EUR	400 000	417 806,14	0,32
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75% 25-03-31	EUR	200 000	191 232,02	0,15
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.25% 20-03-36	EUR	800 000	821 165,37	0,65
KPN 0.875% 15-11-33 EMTN	EUR	100 000	81 603,81	0,06
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	300 000	318 864,36	0,25
KPN 3.875% 16-02-36 EMTN	EUR	100 000	105 780,17	0,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NBN 4.375% 15-03-33 EMTN	EUR	500 000	559 143,04	0,43
ORANGE 0.625% 16-12-33 EMTN	EUR	700 000	562 749,18	0,43
ORANGE 1.2% 11-07-34 EMTN	EUR	300 000	251 811,98	0,19
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	187 085,89	0,14
ORANGE 3.25% 17-01-35 EMTN	EUR	300 000	301 170,63	0,23
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	300 000	318 128,80	0,25
ORANGE 4.5% PERP	EUR	400 000	423 405,05	0,33
PROXIMUS 3.75% 27-03-34 EMTN	EUR	600 000	628 646,22	0,48
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	500 000	537 599,64	0,41
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	300 000	318 132,94	0,25
TELE EMI 2.932% 17-10-29 EMTN	EUR	300 000	303 979,24	0,23
TELIA COMPANY AB 2.125% 20-02-34	EUR	200 000	187 499,27	0,14
VERIZON COMMUNICATION 1.3% 18-05-33	EUR	500 000	430 103,16	0,33
VERIZON COMMUNICATION 3.75% 28-02-36	EUR	500 000	522 831,82	0,40
Services de télécommunication mobile			95 627,40	0,07
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	100 000	95 627,40	0,07
Services financiers diversifiés			21 520 108,54	16,60
AIR LIQ FIN 2.875% 16-09-32	EUR	200 000	198 577,01	0,15
AIR LIQ FIN 3.375% 29-05-34	EUR	200 000	206 913,52	0,16
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3.278% 05-08-33	EUR	300 000	304 920,34	0,24
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 03-11-28	EUR	100 000	90 809,69	0,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 21-02-31	EUR	300 000	254 011,88	0,20
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-01-30	EUR	200 000	177 240,53	0,14
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.25% 03-06-30	EUR	200 000	180 233,61	0,14
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.25% 26-05-27	EUR	100 000	97 033,69	0,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.375% 16-07-28	EUR	100 000	95 370,61	0,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.125% 14-09-27	EUR	100 000	101 423,54	0,08
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 01-02-33	EUR	500 000	531 016,52	0,41
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 03-02-34	EUR	500 000	526 173,81	0,41
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	EUR	700 000	716 107,98	0,55
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.125% 14-06-33	EUR	200 000	215 634,87	0,17
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.75% 10-11-31	EUR	100 000	107 277,98	0,08
BMW INTL INVESTMENT 3.5% 17-11-32	EUR	300 000	305 880,67	0,24
BMW US LLC 3.0% 02-11-27 EMTN	EUR	400 000	404 702,69	0,31
BMW US LLC 3.375% 02-02-34	EUR	900 000	921 661,55	0,71
BNI FINANCE BV 3.875% 01-12-30	EUR	200 000	208 911,71	0,16
CIE DE FINANCEMENT FONCIER 3.0% 24-04-32	EUR	500 000	511 720,16	0,39
CRH SMW FINANCE DAC 1.25% 05-11-26	EUR	200 000	195 546,99	0,15
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-26	EUR	100 000	103 026,27	0,08
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-33	EUR	500 000	531 442,60	0,41
DSV PANALPINA FINANCE BV 0.75% 05-07-33	EUR	1 000 000	827 603,11	0,64
ENEL FINANCE INTL NV 0.625% 28-05-29	EUR	300 000	272 372,53	0,21
EURONEXT NV 1.125% 12-06-29	EUR	700 000	656 170,98	0,51
EXOR NV 0.875% 19-01-31	EUR	800 000	700 900,52	0,54
EXOR NV 3.75% 14-02-33	EUR	400 000	415 599,66	0,32
FERROVIAL SE 4.375% 13-09-30	EUR	226 000	241 483,44	0,19
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 0.125% 28-01-31	EUR	100 000	84 298,96	0,06
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 4.0% 15-05-33	EUR	200 000	215 681,12	0,17
INVESTOR AB 0.375% 29-10-35	EUR	500 000	365 043,44	0,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INVESTOR AB 2.75% 10-06-32	EUR	500 000	495 326,84	0,38
KERING FINANCE 3.625% 11-03-36	EUR	600 000	609 112,22	0,47
LSEG NETHERLANDS BV 4.125% 29-09-26	EUR	100 000	103 261,79	0,08
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29-09-30	EUR	100 000	107 305,51	0,08
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.25% 10-01-32	EUR	700 000	725 312,92	0,56
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.25% 15-11-30	EUR	700 000	708 648,13	0,55
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.5% 30-05-26	EUR	200 000	206 364,91	0,16
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	EUR	400 000	353 751,62	0,27
MERCK FINANCIAL SERVICES 2.375% 15-06-30	EUR	100 000	98 864,03	0,08
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.625% 26-03-34	EUR	1 200 000	1 264 912,38	0,98
NRWBANK 2.875% 05-04-33 EMTN	EUR	500 000	515 256,61	0,40
RECKITT BENCKISER TREASURY SERVICES 3.875% 14-09-33	EUR	100 000	104 492,86	0,08
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	300 000	312 061,17	0,24
RICHEMONT INTL 1.5% 26-03-30	EUR	1 000 000	944 750,54	0,73
SG SFH 3.125% 01-02-36 EMTN	EUR	1 600 000	1 653 373,36	1,26
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-05-30	EUR	125 000	132 192,45	0,10
TENNET HOLDING BV 2.375% 17-05-33	EUR	500 000	473 796,04	0,37
TENNET HOLDING BV 4.75% 28-10-42	EUR	200 000	225 949,46	0,17
UNITED UTILITIES WATER FINANCE 3.75% 23-05-34	EUR	400 000	411 417,54	0,32
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	100 000	103 558,11	0,08
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	100 000	105 371,54	0,08
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.125% 12-02-27	EUR	176 000	165 732,34	0,13
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.375% 12-02-30	EUR	171 000	145 715,50	0,11
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-02-29	EUR	100 000	103 221,20	0,08
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-09-26	EUR	200 000	202 872,57	0,16
VOLVO TREASURY AB 3.875% 29-08-26	EUR	200 000	205 886,49	0,16
WPP FINANCE 2013 3.625% 12-09-29	EUR	266 000	276 808,43	0,21
Services liés aux technologies de l'information			522 568,98	0,40
THALES 3.625% 14-06-29 EMTN	EUR	100 000	104 159,58	0,08
THALES SERVICES SAS 4.125% 18-10-28	EUR	400 000	418 409,40	0,32
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			2 396 431,22	1,85
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	200 000	174 942,05	0,13
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	100 000	92 358,54	0,07
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	100 000	108 946,87	0,08
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	200 000	200 296,81	0,15
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.625% 22-11-34	EUR	300 000	300 423,92	0,23
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	EUR	500 000	509 687,61	0,39
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	1 000 000	1 009 775,42	0,80
Soins et autres services médicaux			654 108,72	0,50
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 0.625% 30-11-26	EUR	100 000	96 119,99	0,07
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 3.875% 20-09-27	EUR	100 000	103 993,65	0,08
NOVNVX 0 09/23/28	EUR	500 000	453 995,08	0,35
Textiles, habillement et produits de luxe			2 149 274,75	1,66
KERING 3.625% 05-09-31 EMTN	EUR	800 000	820 801,31	0,64
KERING 3.625% 21-11-34 EMTN	EUR	300 000	299 347,59	0,23
KERING 3.875% 05-09-35 EMTN	EUR	500 000	511 457,25	0,39
LVMH MOET HENNESSY 3.25% 07-09-29	EUR	100 000	102 984,22	0,08
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 05-10-34	EUR	300 000	311 004,19	0,24
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	100 000	103 680,19	0,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Transport maritime			729 590,32	0,56
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	500 000	533 063,34	0,41
AP MOELLER MAERSK AS 4.125% 05-03-36	EUR	180 000	196 526,98	0,15
TITRES D'OPC			5 554 408,97	4,28
OPCVM			2 978 048,97	2,29
Gestion collective			2 978 048,97	2,29
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	29 429,29809	2 978 048,97	2,29
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			2 576 360,00	1,99
Gestion collective			2 576 360,00	1,99
FONDS IMPACT SOCIAL part C	EUR	4 000	2 576 360,00	1,99
Total			128 471 174,22	99,05

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	-76	19 000,00	0,00	-8 957 360,00
EURO BTP 0325	-50	141 836,56	0,00	-5 999 000,00
EURO BUND 0325	-15	11 400,00	0,00	-2 001 600,00
EURO-OAT 0325	-20	52 729,73	0,00	-2 468 000,00
EURO SCHATZ 0325	-200	70 000,00	0,00	-21 397 000,00
XEUR FGBX BUX 0325	64	0,00	-306 518,95	8 491 520,00
Sous-total 1.		294 966,29	-306 518,95	-32 331 440,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		294 966,29	-306 518,95	-32 331 440,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	128 471 174,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-11 552,66
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 317 956,87
Autres passifs (-)	-79 189,52
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	129 698 388,91

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	EUR	1 173 144,26504	107,533
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C	EUR	1 501,00000	1 092,793
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C	EUR	30,00000	108,192
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C	EUR	17 582,41977	108,199

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR

**COMPTES ANNUELS
29/12/2023**

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	54 938 704,66
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	47 604 765,18
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	47 604 765,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	2 498 976,36
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2 498 976,36
Titres de créances négociables	2 498 976,36
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	4 781 191,38
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 603 871,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	2 177 320,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	53 771,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	53 771,74
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	102 729,75
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	102 729,75
COMPTES FINANCIERS	365 206,73
Liquidités	365 206,73
TOTAL DE L'ACTIF	55 406 641,14

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	54 085 106,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	140 141,84
Résultat de l'exercice (a,b)	1 100 076,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	55 325 325,37
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	53 771,75
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	53 771,75
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	53 771,75
Autres opérations	0,00
DETTES	27 544,02
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	27 544,02
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	55 406 641,14

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
EURO BUND 0324	2 195 520,00
EURO BTP 0324	1 668 100,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
EURO SCHATZ 0324	2 663 625,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	57 242,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 252 190,05
Produits sur titres de créances	1 052,88
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	1 310 485,42
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	1 493,46
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	1 493,46
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 308 991,96
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	240 174,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 068 817,21
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	31 259,34
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 100 076,55

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 8 mois et 26 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts du fonds à impact social, valorisent selon une périodicité trimestrielle ou à toute autre date décidée par la Société de gestion agissant dans l'intérêt des Investisseurs. En conséquence ces titres représentant 3,93% de l'actif net sont valorisés au 29/12/2023 sur la base de leur dernière valeur liquidative au 31/10/2023.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts « IC, ID » :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière		Actif net	0,4 % maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)			0,05 % maximum l'an
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0,25 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	Néant

Parts « RM, RC » :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière		Actif net	1,20 % maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)			0,05 % maximum l'an
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0,25 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	Néant

Parts « N, ES » :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière		Actif net	0,6 % maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)			0,05 % maximum l'an
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0,25 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (***)		Actif net	Néant

(*) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	57 864 705,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 030 106,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	49 668,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-192 318,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	619 832,15
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-321 240,48
Frais de transactions	-14 461,97
Différences de change	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 324 325,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 324 325,48
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-43 896,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-43 896,75
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 068 817,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	55 325 325,37

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	308 814,03	0,56
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	47 295 951,15	85,49
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	47 604 765,18	86,05
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	2 498 976,36	4,52
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	2 498 976,36	4,52
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	3 863 620,00	6,98
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 863 620,00	6,98
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	2 663 625,00	4,81
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 663 625,00	4,81

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	47 295 951,15	85,49	0,00	0,00	308 814,03	0,56	0,00	0,00
Titres de créances	2 498 976,36	4,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 206,73	0,66
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 863 620,00	6,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 663 625,00	4,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	60 575,45	0,11	10 599 679,50	19,16	12 020 333,08	21,73	24 924 177,15	45,05
Titres de créances	2 498 976,36	4,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	365 206,73	0,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 863 620,00	6,98
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 625,00	4,81	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	23 678,35
	Dépôts de garantie en espèces	79 051,40
TOTAL DES CRÉANCES		102 729,75
DETTES		
	Frais de gestion fixe	27 322,54
	Autres dettes	221,48
TOTAL DES DETTES		27 544,02
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		75 185,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES		
Parts souscrites durant l'exercice	511 193,87287	51 124 096,88
Parts rachetées durant l'exercice	-50 443,54211	-5 028 323,09
Solde net des souscriptions/rachats	460 750,33076	46 095 773,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	460 750,33076	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC		
Parts souscrites durant l'exercice	6 501,00000	6 594 961,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	6 501,00000	6 594 961,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 501,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC		
Parts souscrites durant l'exercice	93,00000	9 460,16
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	93,00000	9 460,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	93,00000	
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM		
Parts souscrites durant l'exercice	1 329,43315	136 087,91
Parts rachetées durant l'exercice	-16,45942	-1 783,27
Solde net des souscriptions/rachats	1 312,97373	134 304,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 312,97373	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	227 337,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 495,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	305,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 603 871,38
Instruments financiers à terme	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	2 603 871,38
Total des titres du groupe			2 603 871,38

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	1 100 076,55
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	1 100 076,55

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	954 504,49
Total	954 504,49

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	143 503,42
Total	143 503,42

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1,24
Total	1,24

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	124,40
Total	124,40

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 943,00
Total	1 943,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	140 141,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	140 141,84

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	125 744,49
Total	125 744,49

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	14 100,36
Total	14 100,36

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,22
Total	0,22

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	19,40
Total	19,40

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	277,37
Total	277,37

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2023
Actif net Global en EUR	55 325 325,37
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES en EUR	
Actif net	48 265 043,27
Nombre de titres	460 750,33076
Valeur liquidative unitaire	104,753
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,27
Capitalisation unitaire sur résultat	2,07
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC en EUR	
Actif net	6 911 333,96
Nombre de titres	6 501,00000
Valeur liquidative unitaire	1 063,118
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,16
Capitalisation unitaire sur résultat	22,07
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N en EUR	
Actif net	106,45
Nombre de titres	1,00000
Valeur liquidative unitaire	106,450
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,22
Capitalisation unitaire sur résultat	1,24
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC en EUR	
Actif net	9 858,81
Nombre de titres	93,00000
Valeur liquidative unitaire	106,008
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,20
Capitalisation unitaire sur résultat	1,33

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM en EUR	
Actif net	138 982,88
Nombre de titres	1 312,97373
Valeur liquidative unitaire	105,853
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,21
Capitalisation unitaire sur résultat	1,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	200 000	173 607,94	0,31
CMZB FRANCFORT 0.375% 01-09-27	EUR	198 000	181 558,57	0,32
CMZB FRANCFORT 0.5% 04-12-26	EUR	220 000	205 156,30	0,38
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	100 000	96 610,31	0,18
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	100 000	98 852,80	0,18
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-26	EUR	100 000	103 192,91	0,19
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	200 000	191 023,28	0,35
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	100 000	107 856,06	0,19
FMEGR 0 5/8 11/30/26	EUR	100 000	91 732,40	0,17
FRESENIUS MEDICAL CARE AG CO KGAA 3.875% 20-09-27	EUR	100 000	102 972,46	0,19
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.375% 30-06-42	EUR	100 000	81 720,11	0,15
KNOGR 3 1/4 09/21/27	EUR	100 000	101 823,09	0,18
MERCEDESBENZ GROUP AG 1.125% 06-11-31	EUR	128 000	112 376,82	0,21
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	EUR	400 000	346 829,32	0,63
MERCK FINANCIAL SERVICES 2.375% 15-06-30	EUR	100 000	98 225,18	0,18
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	100 000	93 612,66	0,17
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	100 000	97 626,19	0,17
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	100 000	79 686,41	0,14
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	100 000	104 040,54	0,18
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.125% 12-02-27	EUR	176 000	160 172,24	0,29
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.375% 12-02-30	EUR	171 000	142 121,17	0,25
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	200 000	170 405,43	0,30
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	200 000	179 410,66	0,33
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	200 000	165 223,78	0,30
TOTAL ALLEMAGNE			3 285 836,63	5,94
AUSTRALIE				
NBN 4.375% 15-03-33 EMTN	EUR	100 000	110 885,54	0,20
TOTAL AUSTRALIE			110 885,54	0,20
AUTRICHE				
ERSTBK 0.05 09/16/25	EUR	100 000	94 599,02	0,17
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	200 000	176 818,03	0,32
TOTAL AUTRICHE			271 417,05	0,49
BELGIQUE				
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 0.125% 28-01-31	EUR	100 000	80 848,50	0,15
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 1.875% 19-06-25	EUR	100 000	98 821,74	0,17
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 4.0% 15-05-33	EUR	200 000	215 517,17	0,39
TOTAL BELGIQUE			395 187,41	0,71
CANADA				
Bank of Montreal 2.75% 13-10-26	EUR	100 000	100 118,55	0,18
Bank of Montreal E3R+0.45% 06-06-25	EUR	200 000	201 148,33	0,37
CAN IMP BK 0.04% 09-07-27 EMTN	EUR	100 000	90 532,01	0,16
CAN IMP BK 0.375% 10-03-26	EUR	100 000	94 750,05	0,18
CAN IMP BK 3.25% 31-03-27 EMTN	EUR	200 000	206 716,34	0,38
DAIMLER CANADA FINANCE 3.0% 23-02-27	EUR	100 000	102 744,46	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL BANK OF CANADA 0.01% 29-09-26	EUR	200 000	185 107,36	0,33
NATL BANK OF CANADA 3.5% 25-04-28	EUR	300 000	314 466,28	0,57
ROYAL BANK OF CANADA 2.125% 26-04-29	EUR	300 000	287 383,83	0,51
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05-07-28	EUR	100 000	105 272,94	0,19
ROYAL BANK OF CANADA 4.375% 02-10-30	EUR	200 000	212 616,83	0,38
TOTAL CANADA			1 900 856,98	3,44
DANEMARK				
ISSUE GLOBAL AS 1.25% 07-07-25	EUR	100 000	96 871,96	0,18
TOTAL DANEMARK			96 871,96	0,18
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	200 000	193 334,72	0,35
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	100 000	108 020,34	0,20
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	300 000	317 755,78	0,57
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	100 000	107 587,62	0,19
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	200 000	206 580,08	0,37
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	200 000	213 847,78	0,39
CAIXABANK 4.375% 29-11-33 EMTN	EUR	100 000	105 577,03	0,20
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	200 000	210 017,79	0,39
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.375% 04-04-32	EUR	100 000	107 726,43	0,20
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.375% 11-03-32	EUR	200 000	179 861,17	0,32
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	100 000	102 555,66	0,18
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	400 000	421 959,94	0,76
TELE EMI 2.932% 17-10-29 EMTN	EUR	300 000	299 085,96	0,54
TOTAL ESPAGNE			2 573 910,30	4,66
ETATS-UNIS				
ATT 3.95% 30-04-31	EUR	100 000	106 328,38	0,19
IHG FINANCE LLC 4.375% 28-11-29	EUR	100 000	104 107,68	0,19
MC DONALD S 4.125% 28-11-35	EUR	100 000	105 885,50	0,19
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13-06-28	EUR	600 000	558 988,61	1,01
NATL GRID NORTH AMERICA 4.668% 12-09-33	EUR	200 000	216 557,13	0,39
TOYOTA MOTOR CREDIT 4.05% 13-09-29	EUR	100 000	106 233,37	0,19
UNILEVER CAPITAL 3.4% 06-06-33	EUR	100 000	105 137,82	0,19
TOTAL ETATS-UNIS			1 303 238,49	2,35
FINLANDE				
CASTELLUM HELSINKI FINANCE 2.0% 24-03-25	EUR	100 000	98 146,56	0,18
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	100 000	106 281,28	0,19
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	200 000	189 968,87	0,34
NORDEA BKP 4.125% 05-05-28	EUR	200 000	212 079,52	0,39
STORA ENSO OYJ	EUR	200 000	163 276,09	0,29
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	200 000	208 148,98	0,37
TOTAL FINLANDE			977 901,30	1,76
FRANCE				
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	900 000	763 526,07	1,38
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	200 000	212 711,10	0,39
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	300 000	247 819,44	0,45
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.75% 10-11-31	EUR	100 000	106 874,87	0,19
BFCM 1 1/4 05/26/27	EUR	100 000	94 616,55	0,17
BFCM 1 3/8 07/16/28	EUR	100 000	93 641,86	0,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 03-11-28	EUR	100 000	87 684,42	0,16
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 21-02-31	EUR	300 000	247 631,31	0,45
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-01-30	EUR	200 000	170 942,61	0,31
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.25% 03-06-30	EUR	200 000	174 635,77	0,32
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.125% 14-09-27	EUR	100 000	100 650,34	0,19
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.75% 01-02-33	EUR	100 000	105 644,60	0,19
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	700 000	707 064,78	1,27
BNP PAR 1.375% 28-05-29 EMTN	EUR	200 000	181 783,41	0,33
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	200 000	193 251,21	0,35
BNP PAR 4.125% 24-05-33 EMTN	EUR	100 000	108 028,41	0,20
BPCE 0.25% 14-01-31	EUR	300 000	242 675,10	0,44
BPCE 1.75% 02-02-34 EMTN	EUR	300 000	269 511,04	0,48
BPCE 1.75% 26-04-27 EMTN	EUR	200 000	193 942,06	0,35
BPCE 2.25% 02-03-32 EMTN	EUR	100 000	95 586,45	0,17
BQ POSTALE 4.0% 03-05-28 EMTN	EUR	400 000	422 567,78	0,77
CARREFOUR 3.75% 10-10-30 EMTN	EUR	500 000	515 031,62	0,93
CARREFOUR BQ 4.079% 05-05-27	EUR	400 000	417 251,58	0,76
CIE FIN INDUSDES AUTOROUT COFIROUTE 1.125% 13-10-27	EUR	200 000	188 859,01	0,34
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.875% 03-09-25	EUR	100 000	96 671,87	0,18
CIE GEN DES ETS MICHELIN 1.75% 03-09-30	EUR	100 000	94 130,98	0,17
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	200 000	175 601,04	0,32
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	100 000	102 015,28	0,18
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	200 000	165 700,72	0,30
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	100 000	89 697,96	0,16
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	100 000	104 096,71	0,19
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	200 000	195 063,31	0,35
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	100 000	97 728,36	0,17
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	200 000	202 828,37	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.5% 09-02-29	EUR	100 000	102 130,21	0,18
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	200 000	209 263,59	0,37
DANONE 3.47% 22-05-31 EMTN	EUR	200 000	209 842,42	0,38
DASSAULT SYSTMES 0.125% 16-09-26	EUR	500 000	466 444,43	0,85
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	100 000	102 270,41	0,18
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	EUR	100 000	103 276,67	0,18
ENGIE 4.0% 11-01-35 EMTN	EUR	300 000	323 903,90	0,59
ENGIE 4.5% 06-09-42 EMTN	EUR	100 000	109 355,51	0,20
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	200 000	149 153,57	0,27
GECINA 1.375% 26-01-28 EMTN	EUR	200 000	190 245,44	0,34
GECINA 3.0% 01-06-26	EUR	500 000	501 934,03	0,91
GROUPE DANONE 1.208% 03-11-28	EUR	200 000	187 047,32	0,34
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.1% 03-09-27	EUR	300 000	269 567,90	0,49
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	100 000	106 339,00	0,19
KERING 1.25% 05-05-25 EMTN	EUR	100 000	98 083,00	0,18
KERING 3.625% 05-09-31 EMTN	EUR	100 000	104 687,51	0,19
KERING 3.875% 05-09-35 EMTN	EUR	100 000	106 265,29	0,19
KLEP 1.875% 19-02-26 EMTN	EUR	100 000	98 984,14	0,18
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	500 000	419 190,18	0,76
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	200 000	168 235,71	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	100 000	95 200,38	0,18
LEGRAND 0.375% 06-10-31	EUR	100 000	83 844,26	0,15
LEGRAND 0.75% 20-05-30	EUR	300 000	264 692,45	0,48
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	200 000	210 972,88	0,39
LVMH MOET HENNESSY 0.75% 26-05-24	EUR	61 000	60 575,45	0,11
LVMH MOET HENNESSY 3.25% 07-09-29	EUR	100 000	102 948,59	0,19
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	100 000	104 528,26	0,19
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	100 000	103 518,02	0,18
ORANGE 0.625% 16-12-33 EMTN	EUR	200 000	160 546,69	0,29
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	178 587,29	0,32
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	100 000	107 730,75	0,20
PERNOD RICARD 3.25% 02-11-28	EUR	100 000	102 152,20	0,18
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	176 000	177 907,05	0,32
RCI BANQUE 4.75% 06-07-27 EMTN	EUR	100 000	106 829,46	0,19
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	100 000	106 469,71	0,19
SANOFI 1.25% 06-04-29	EUR	100 000	94 097,78	0,17
SANOFI 1.375% 21-03-30 EMTN	EUR	200 000	187 087,61	0,33
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11-03-29	EUR	400 000	354 224,66	0,64
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27	EUR	100 000	95 496,44	0,17
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	200 000	193 748,32	0,35
SG 0.125% 17-11-26	EUR	200 000	187 853,01	0,34
SG 0.125% 24-02-26	EUR	300 000	281 464,86	0,51
SG 0.5% 12-06-29	EUR	300 000	261 327,56	0,47
SG 0.625% 02-12-27	EUR	200 000	183 597,60	0,33
SG 0.875% 24-09-29 EMTN	EUR	100 000	85 899,49	0,15
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	100 000	97 328,08	0,18
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	100 000	92 599,87	0,17
SG 1.25% 12-06-30	EUR	100 000	86 842,25	0,16
SG 2.125% 27-09-28 EMTN	EUR	100 000	95 113,12	0,17
SG 2.625% 30-05-29 EMTN	EUR	200 000	197 763,72	0,35
SG 4.125% 21-11-28 EMTN	EUR	100 000	104 067,78	0,19
SG 4.25% 28-09-26	EUR	200 000	207 226,71	0,38
SG 4.75% 28-09-29	EUR	100 000	105 504,60	0,19
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.375% 21-02-31	EUR	500 000	455 918,17	0,82
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.375% 22-01-30	EUR	200 000	186 707,32	0,34
SOCIETE GENERALE	EUR	100 000	93 980,78	0,17
TELEPERFORMANCE SE 3.75% 24-06-29	EUR	200 000	203 488,77	0,37
THALES 3.625% 14-06-29 EMTN	EUR	100 000	104 288,40	0,19
THALES SERVICES SAS 4.125% 18-10-28	EUR	100 000	105 374,25	0,19
TOTAL CAPITAL INTL 1.619% 11-07-33	EUR	200 000	171 774,36	0,31
VIVENDI 1.875% 26-05-26	EUR	100 000	99 105,78	0,18
TOTAL FRANCE			17 590 070,95	31,80
IRLANDE				
UNKNOWN FICTIF 1.25% 05-11-26	EUR	200 000	191 080,89	0,34
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	100 000	103 644,99	0,19
TOTAL IRLANDE			294 725,88	0,53
ITALIE				
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 5.125% 14-06-33	EUR	100 000	107 679,06	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENEL 1.375% PERP	EUR	100 000	88 002,96	0,16
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	200 000	207 684,06	0,37
ENI 4.25% 19-05-33 EMTN	EUR	200 000	215 399,26	0,40
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	250 000	236 494,04	0,43
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	100 000	90 741,92	0,17
INTE 1.0% 19-11-26 EMTN	EUR	100 000	93 896,34	0,17
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	100 000	99 306,74	0,18
INTE 4.0% 19-05-26 EMTN	EUR	200 000	207 914,71	0,38
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	100 000	112 412,20	0,21
ITALGAS 0.0% 16-02-28 EMTN	EUR	200 000	177 205,88	0,32
ITALGAS 0.875% 24-04-30 EMTN	EUR	100 000	86 830,76	0,16
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	300 000	317 702,47	0,57
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	100 000	85 895,91	0,15
SNAM 0.0% 15-08-25 EMTN	EUR	100 000	94 913,82	0,17
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	100 000	85 466,40	0,16
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	800 000	837 666,09	1,51
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	200 000	209 921,89	0,38
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 23-06-29	EUR	100 000	86 706,39	0,15
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 25-09-30	EUR	100 000	83 040,64	0,15
TOTAL ITALIE			3 524 881,54	6,38
LUXEMBOURG				
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.5% 06-09-29	EUR	200 000	173 851,21	0,31
EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19-05-31	EUR	500 000	409 933,93	0,75
SES 3.5% 14-01-29 EMTN	EUR	100 000	102 035,17	0,18
TOTAL LUXEMBOURG			685 820,31	1,24
NORVEGE				
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	100 000	92 063,30	0,16
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	100 000	98 353,50	0,18
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	100 000	100 600,84	0,18
DNB BANK A 3.625% 16-02-27	EUR	200 000	207 011,23	0,37
DNB BANK A 4.0% 14-03-29 EMTN	EUR	100 000	106 326,86	0,20
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 2.875% 20-09-25	EUR	100 000	99 938,93	0,18
TOTAL NORVEGE			704 294,66	1,27
PAYS-BAS				
ACHMEA BV 4.25% PERP EMTN	EUR	100 000	103 118,27	0,19
ACHMEA HYPOTHEEKBANK NV 0.5% 20-02-26	EUR	100 000	95 367,13	0,17
ALLIANDER 0.375% 10-06-30 EMTN	EUR	200 000	172 541,00	0,31
ASR NEDERLAND NV 5.0% PERP	EUR	100 000	101 449,75	0,18
BMW FIN 3.25% 22-07-30 EMTN	EUR	100 000	103 796,42	0,19
BMW FIN 3.25% 22-11-26 EMTN	EUR	100 000	101 264,46	0,19
BMW FIN 3.625% 22-05-35 EMTN	EUR	100 000	106 416,96	0,19
BMW FIN 4.125% 04-10-33 EMTN	EUR	119 000	129 524,81	0,23
BNI FINANCE BV 3.875% 01-12-30	EUR	200 000	208 208,25	0,38
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	200 000	211 724,37	0,39
DIAGO CAP BV 1.5% 08-06-29	EUR	100 000	94 070,39	0,17
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	300 000	259 336,05	0,47
FERROVIAL SE 4.375% 13-09-30	EUR	126 000	134 656,03	0,24
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 4.125% 28-11-33	EUR	100 000	107 073,25	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE PHILIPS NV 4.25% 08-09-31	EUR	100 000	103 858,92	0,19
KPN 0.875% 15-11-33 EMTN	EUR	100 000	80 040,83	0,14
LSEG NETHERLANDS BV 4.125% 29-09-26	EUR	100 000	103 649,75	0,18
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29-09-30	EUR	100 000	106 721,49	0,19
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.5% 30-05-26	EUR	200 000	206 331,54	0,38
NN GROUP NV E3R+1.0% 03-11-43	EUR	100 000	107 665,70	0,20
RABOBANK NEDERLAND 4.125%10-140725	EUR	300 000	309 199,42	0,56
RELX FINANCE BV 0.5% 10-03-28	EUR	300 000	273 656,87	0,49
RELX FINANCE BV 0.875% 10-03-32	EUR	200 000	170 498,93	0,31
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.586% 04-12-36	EUR	100 000	106 148,49	0,19
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-05-30	EUR	125 000	131 893,26	0,24
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	100 000	106 169,49	0,19
TENNET HOLDING BV 2.375% 17-05-33	EUR	200 000	194 552,97	0,35
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	300 000	311 158,89	0,57
VONOVIA FINANCE BV 0.625% 07-10-27	EUR	200 000	179 406,78	0,32
TOTAL PAYS-BAS			4 419 500,47	7,99
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	100 000	104 849,45	0,18
TOTAL PORTUGAL			104 849,45	0,18
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	100 000	105 296,55	0,19
ANGLO AMER CAP 5.0% 15-03-31	EUR	100 000	110 642,96	0,20
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	350 000	368 347,57	0,67
Clydesdale Bank 0.01% 22-09-26	EUR	300 000	276 186,06	0,50
DS SMITH 0.875% 12-09-26	EUR	300 000	280 909,86	0,51
GSK CAP 1.0% 12-09-26	EUR	100 000	95 742,63	0,17
GSK CAP 1.25% 21-05-26 EMTN	EUR	400 000	388 295,89	0,70
GSK CAP 1.375% 12-09-29	EUR	100 000	93 205,62	0,17
GSK CAP 1.75% 21-05-30 EMTN	EUR	100 000	94 925,04	0,17
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	200 000	188 648,61	0,34
HSBC 0.641% 24-09-29	EUR	200 000	176 057,78	0,31
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	300 000	301 360,22	0,55
HSBC 4.787% 10-03-32 EMTN	EUR	100 000	109 814,13	0,20
INTL DISTRIBUTIONS SERVICES 5.25% 14-09-28	EUR	200 000	210 816,23	0,38
LLOYDS BANK 0.125% 23-09-29	EUR	200 000	171 847,21	0,31
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 2.375% 09-04-26	EUR	100 000	99 978,12	0,18
LLOYDS BANKING GROUP 3.125% 24-08-30	EUR	200 000	197 209,62	0,36
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	300 000	307 007,33	0,55
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 22-07-25	EUR	200 000	190 661,19	0,35
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.625% 15-03-28	EUR	200 000	212 203,85	0,38
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	100 000	106 557,40	0,20
NATL GRID 4.275% 16-01-35 EMTN	EUR	100 000	107 716,98	0,19
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	300 000	245 070,11	0,44
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	200 000	206 386,61	0,37
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	EUR	135 000	144 503,87	0,26
NWIDE 2 04/28/27	EUR	200 000	195 176,92	0,36
RECKITT BENCKISER TREASURY SERVICES 3.875% 14-09-33	EUR	100 000	107 119,47	0,19
RELX CAPI INC 1.3% 12-05-25	EUR	300 000	294 052,14	0,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RENTOKIL INITIAL 0.875% 30-05-26	EUR	400 000	380 850,99	0,68
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	300 000	311 924,85	0,57
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	200 000	187 619,58	0,34
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	200 000	197 694,10	0,35
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	100 000	97 352,22	0,18
SSE 4.0% 05-09-31 EMTN	EUR	200 000	211 880,06	0,38
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	100 000	90 685,63	0,17
TOTAL ROYAUME-UNI			6 863 747,40	12,40
SUEDE				
SHBASS 0 1/8 11/03/26	EUR	100 000	91 997,20	0,16
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	400 000	350 833,49	0,64
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.125% 29-06-27	EUR	100 000	105 130,01	0,19
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	100 000	88 566,18	0,16
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	100 000	87 110,22	0,16
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	100 000	103 762,45	0,19
SWEDBANK AB 0.2% 12-01-28	EUR	200 000	174 946,29	0,31
SWEDBANK AB 2.1% 25-05-27 EMTN	EUR	100 000	97 594,21	0,18
TELIA COMPANY AB 2.125% 20-02-34	EUR	200 000	184 543,87	0,33
VOLVO TREASURY AB 3.875% 29-08-26	EUR	200 000	206 472,86	0,38
TOTAL SUEDE			1 490 956,78	2,70
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26	EUR	200 000	192 210,47	0,34
UBS GROUP AG 1.25% 01-09-26	EUR	200 000	191 075,26	0,35
UBS GROUP AG 3.125% 15-06-30	EUR	200 000	198 207,33	0,35
UBS GROUP AG 4.375% 11-01-31	EUR	200 000	215 169,54	0,39
UBS GROUP AG 4.625% 17-03-28	EUR	200 000	213 149,48	0,39
TOTAL SUISSE			1 009 812,08	1,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			47 604 765,18	86,04
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			47 604 765,18	86,04
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRAN TREA BILL BTF ZCP 04-01-24	EUR	2 500 000	2 498 976,36	4,52
TOTAL FRANCE			2 498 976,36	4,52
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 498 976,36	4,52
TOTAL Titres de créances			2 498 976,36	4,52
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	21 499	2 603 871,38	4,71
TOTAL FRANCE			2 603 871,38	4,71
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 603 871,38	4,71
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
FRANCE				
FONDS IMPACT SOCIAL part C	EUR	4 000	2 177 320,00	3,93
TOTAL FRANCE			2 177 320,00	3,93

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			2 177 320,00	3,93
TOTAL Organismes de placement collectif			4 781 191,38	8,64
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BTP 0324	EUR	-14	-22 791,75	-0,04
EURO BUND 0324	EUR	-16	-30 980,00	-0,06
EURO SCHATZ 0324	EUR	25	9 875,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-43 896,75	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes			-43 896,75	-0,08
TOTAL Instruments financier à terme			-43 896,75	-0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	43 896,74	43 896,74	0,08
TOTAL Appel de marge			43 896,74	0,08
Créances			102 729,75	0,19
Dettes			-27 544,02	-0,05
Comptes financiers			365 206,73	0,66
Actif net			55 325 325,37	100,00

Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART ES	EUR	460 750,33076	104,753
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RC	EUR	93,00000	106,008
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	EUR	6 501,00000	1 063,118
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART RM	EUR	1 312,97373	105,853
Parts SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART N	EUR	1,00000	106,450

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR (Part FS-C - FR001400EZC4)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/02/2023

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : L'objectif de gestion du Fonds vise, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la performance des marchés de taux via ses investissements en obligations, titres de créances, et instruments monétaires de la zone euro, en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres. Il bénéficie du Label ISR.

Le Fonds n'étant pas indiciel, il n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée à postériori à l'indice suivant : Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture, libellé en euro, coupons réinvestis) est un indice représentatif de la performance des obligations d'entreprises émises en Euro, d'une maturité comprise entre 3 et 5 ans.

90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports sur la base de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La sélection des titres pour déterminer l'univers d'investissement se fait en plusieurs étapes et se base sur l'intégration de critères extra-financiers. A partir des émetteurs 'corporate' de l'indice Bloomberg Euro Aggregate, les étapes de l'univers d'investissement se font selon les modalités suivantes :

Exclusions sectorielles et normatives : La première étape consiste, à partir de l'univers de départ à exclure les valeurs faisant l'objet de controverses sévères, ainsi que celles impliquées dans le charbon, le tabac, le gaz et pétrole de schiste et les armes controversées. Ces exclusions sont effectuées à partir des critères de Sienna Gestion.

Puis, au sein de cet univers, sont sélectionnés des titres répondant à la stratégie d'impact du Fonds basée sur les objectifs de développement durable n°5 (Égalité entre les sexes) et/ou n°8 ('Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous') visant notamment l'intégration de personnes en situation de handicap et/ou n°10 ('Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein'), visant notamment l'insertion des seniors.

Étant précisé que parallèlement à cette sélection, les émetteurs de ces titres sont également analysés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Analyse de l'impact social

L'intentionnalité qui correspond à la volonté intentionnelle de la société de gestion de contribuer à générer un bénéfice social mesurable (parité homme/femme et/ou l'inclusion du handicap). La Société de Gestion poursuit dès lors un double objectif de performance financière et d'impact. Cette intention concerne tous les investissements du fonds (approche systématique) et intervient au moment de la décision d'investissement (ex-ante). La société de gestion souhaite par ailleurs s'engager dans une démarche d'incitation vis-à-vis des émetteurs, au travers d'entretiens qu'elle mènera auprès d'eux. En fonction notamment de changements qui pourraient intervenir dans leur situation ou encore d'évolutions réglementaires (SFDR, etc.). Il sera également tenu compte des réponses de ces émetteurs dans le reporting réalisé sur la mesure de l'impact. L'objet est de favoriser les émetteurs s'inscrivant dans une démarche de progrès en fonction des indicateurs d'impact retenus par la société de gestion. La mesure d'impact permet quant à elle de rendre compte du respect des objectifs sociaux du fonds. Afin de répondre à cet objectif social, la société de gestion appliquera un filtre de sélection supplémentaire à l'univers socialement responsable en tenant compte des critères suivants : ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion, part des femmes au comité exécutif, part des femmes au conseil d'administration, taux de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise, taux de personnes de plus de 55 ans dans l'effectif global de l'entreprise. Les émetteurs sélectionnés devront ainsi respecter au moins l'un des 5 critères présentés ci-dessus avec l'objectif de sélectionner autant que possible les émetteurs qui respectent le plus de critères. [Pour plus de détails, merci de vous référer au règlement du Fonds]. Sur cette approche thématique, la société de gestion élimine au minimum 20% des valeurs. En parallèle, le Fonds sera piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

Le Fonds est exposé jusqu'à 200 % de son actif net (en intégrant les contrats financiers à terme) aux produits de taux. Le Fonds pourra détenir des obligations à taux fixe, variable, obligations hybrides (dont des obligations convertibles) et titres de créance de tous émetteurs de toute zone, libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficieront d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif net. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 0,5 et 10. Le Fonds investit directement des obligations émises par des émetteurs privés ou souverains via le recours à des produits dérivés et dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC dont la catégorie est obligataire ou monétaire. Le risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net du Fonds.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

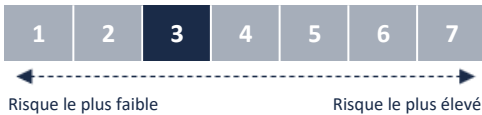
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 15 h auprès de BNP PARIBAS. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400,00 €	7 900,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,00%	-4,61%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400,00 €	8 660,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,00%	-2,84%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 050,00 €	9 870,00 €
	Rendement annuel moyen	0,50%	-0,26%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 780,00 €	11 030,00 €
	Rendement annuel moyen	7,80%	1,98%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	95,70 €	481,39 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,96%	0,95%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,69% avant déduction des coûts et de -0,26% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65,70 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR (Part I-C - FR001400EZD2)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/02/2023

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : L'objectif de gestion du Fonds vise, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la performance des marchés de taux via ses investissements en obligations, titres de créances, et instruments monétaires de la zone euro, en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres. Il bénéficie du Label ISR.

Le Fonds n'étant pas indiciel, il n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée à postériori à l'indice suivant : Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture, libellé en euro, coupons réinvestis) est un indice représentatif de la performance des obligations d'entreprises émises en Euro, d'une maturité comprise entre 3 et 5 ans.

90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports sur la base de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La sélection des titres pour déterminer l'univers d'investissement se fait en plusieurs étapes et se base sur l'intégration de critères extra-financiers. A partir des émetteurs 'corporate' de l'indice Bloomberg Euro Aggregate, les étapes de l'univers d'investissement se font selon les modalités suivantes :

Exclusions sectorielles et normatives : La première étape consiste, à partir de l'univers de départ à exclure les valeurs faisant l'objet de controverses sévères, ainsi que celles impliquées dans le charbon, le tabac, le gaz et pétrole de schiste et les armes controversées. Ces exclusions sont effectuées à partir des critères de Sienna Gestion.

Puis, au sein de cet univers, sont sélectionnés des titres répondant à la stratégie d'impact du Fonds basée sur les objectifs de développement durable n°5 (Égalité entre les sexes) et/ou n°8 ('Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous') visant notamment l'intégration de personnes en situation de handicap' et/ou n°10 ('Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein'), visant notamment l'insertion des seniors.

Étant précisé que parallèlement à cette sélection, les émetteurs de ces titres sont également analysés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Analyse de l'impact social

L'intentionnalité qui correspond à la volonté intentionnelle de la société de gestion de contribuer à générer un bénéfice social mesurable (parité homme/femme et/ou l'inclusion du handicap). La Société de Gestion poursuit dès lors un double objectif de performance financière et d'impact. Cette intention concerne tous les investissements du fonds (approche systématique) et intervient au moment de la décision d'investissement (ex-ante). La société de gestion souhaite par ailleurs s'engager dans une démarche d'incitation vis-à-vis des émetteurs, au travers d'entretiens qu'elle mènera auprès d'eux. En fonction notamment de changements qui pourraient intervenir dans leur situation ou encore d'évolutions réglementaires (SFDR, etc.). Il sera également tenu compte des réponses de ces émetteurs dans le reporting réalisé sur la mesure de l'impact. L'objet est de favoriser les émetteurs s'inscrivant dans une démarche de progrès en fonction des indicateurs d'impact retenus par la société de gestion. La mesure d'impact permet quant à elle de rendre compte du respect des objectifs sociaux du fonds. Afin de répondre à cet objectif social, la société de gestion appliquera un filtre de sélection supplémentaire à l'univers socialement responsable en tenant compte des critères suivants : ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion, part des femmes au comité exécutif, part des femmes au conseil d'administration, taux de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise, taux de personnes de plus de 55 ans dans l'effectif global de l'entreprise. Les émetteurs sélectionnés devront ainsi respecter au moins l'un des 5 critères présentés ci-dessus avec l'objectif de sélectionner autant que possible les émetteurs qui respectent le plus de critères. [Pour plus de détails, merci de vous référer au règlement du Fonds]. Sur cette approche thématique, la société de gestion élimine au minimum 20% des valeurs. En parallèle, le Fonds sera piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

Le Fonds est exposé jusqu'à 200 % de son actif net (en intégrant les contrats financiers à terme) aux produits de taux. Le Fonds pourra détenir des obligations à taux fixe, variable, obligations hybrides (dont des obligations convertibles) et titres de créance de tous émetteurs de toute zone, libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficieront d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif net. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 0,5 et 10. Le Fonds investit directement des obligations émises par des émetteurs privés ou souverains via le recours à des produits dérivés et dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC dont la catégorie est obligataire ou monétaire. Le risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net du Fonds.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

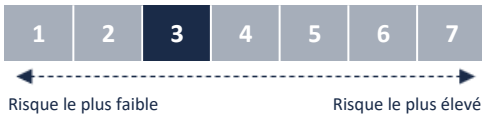
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 15 h auprès de BNP PARIBAS. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410,00 €	7 910,00 €
	Rendement annuel moyen	-15,90%	-4,58%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420,00 €	8 750,00 €
	Rendement annuel moyen	-15,80%	-2,64%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070,00 €	9 970,00 €
	Rendement annuel moyen	0,70%	-0,06%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 810,00 €	11 150,00 €
	Rendement annuel moyen	8,10%	2,20%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	75,00 €	379,62 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,75%	0,75%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,69% avant déduction des coûts et de -0,06% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	45,70 €
Coûts de transaction	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29,30 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR (Part R-C - FR001400EZK7)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/02/2023

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : L'objectif de gestion du Fonds vise, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la performance des marchés de taux via ses investissements en obligations, titres de créances, et instruments monétaires de la zone euro, en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres. Il bénéficie du Label ISR.

Le Fonds n'étant pas indiciel, il n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée à postériori à l'indice suivant : Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture, libellé en euro, coupons réinvestis) est un indice représentatif de la performance des obligations d'entreprises émises en Euro, d'une maturité comprise entre 3 et 5 ans.

90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports sur la base de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La sélection des titres pour déterminer l'univers d'investissement se fait en plusieurs étapes et se base sur l'intégration de critères extra-financiers. A partir des émetteurs 'corporate' de l'indice Bloomberg Euro Aggregate, les étapes de l'univers d'investissement se font selon les modalités suivantes :

Exclusions sectorielles et normatives : La première étape consiste, à partir de l'univers de départ à exclure les valeurs faisant l'objet de controverses sévères, ainsi que celles impliquées dans le charbon, le tabac, le gaz et pétrole de schiste et les armes controversées. Ces exclusions sont effectuées à partir des critères de Sienna Gestion.

Puis, au sein de cet univers, sont sélectionnés des titres répondant à la stratégie d'impact du Fonds basée sur les objectifs de développement durable n°5 (Égalité entre les sexes) et/ou n°8 ('Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous') visant notamment l'intégration de personnes en situation de handicap' et/ou n°10 ('Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein'), visant notamment l'insertion des seniors.

Étant précisé que parallèlement à cette sélection, les émetteurs de ces titres sont également analysés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Analyse de l'impact social

L'intentionnalité qui correspond à la volonté intentionnelle de la société de gestion de contribuer à générer un bénéfice social mesurable (parité homme/femme et/ou l'inclusion du handicap). La Société de Gestion poursuit dès lors un double objectif de performance financière et d'impact. Cette intention concerne tous les investissements du fonds (approche systématique) et intervient au moment de la décision d'investissement (ex-ante). La société de gestion souhaite par ailleurs s'engager dans une démarche d'incitation vis-à-vis des émetteurs, au travers d'entretiens qu'elle mènera auprès d'eux. En fonction notamment de changements qui pourraient intervenir dans leur situation ou encore d'évolutions réglementaires (SFDR, etc.). Il sera également tenu compte des réponses de ces émetteurs dans le reporting réalisé sur la mesure de l'impact. L'objet est de favoriser les émetteurs s'inscrivant dans une démarche de progrès en fonction des indicateurs d'impact retenus par la société de gestion. La mesure d'impact permet quant à elle de rendre compte du respect des objectifs sociaux du fonds. Afin de répondre à cet objectif social, la société de gestion appliquera un filtre de sélection supplémentaire à l'univers socialement responsable en tenant compte des critères suivants : ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion, part des femmes au comité exécutif, part des femmes au conseil d'administration, taux de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise, taux de personnes de plus de 55 ans dans l'effectif global de l'entreprise. Les émetteurs sélectionnés devront ainsi respecter au moins l'un des 5 critères présentés ci-dessus avec l'objectif de sélectionner autant que possible les émetteurs qui respectent le plus de critères. [Pour plus de détails, merci de vous référer au règlement du Fonds]. Sur cette approche thématique, la société de gestion élimine au minimum 20% des valeurs. En parallèle, le Fonds sera piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

Le Fonds est exposé jusqu'à 200 % de son actif net (en intégrant les contrats financiers à terme) aux produits de taux. Le Fonds pourra détenir des obligations à taux fixe, variable, obligations hybrides (dont des obligations convertibles) et titres de créance de tous émetteurs de toute zone, libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficieront d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif net. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 0,5 et 10. Le Fonds investit directement des obligations émises par des émetteurs privés ou souverains via le recours à des produits dérivés et dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC dont la catégorie est obligataire ou monétaire. Le risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net du Fonds.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

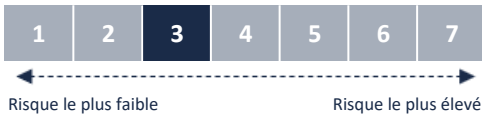
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 15 h auprès de BNP PARIBAS. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180,00 €	7 750,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,20%	-4,97%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180,00 €	8 220,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,20%	-3,84%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790,00 €	9 370,00 €
	Rendement annuel moyen	-2,10%	-1,29%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 530,00 €	10 470,00 €
	Rendement annuel moyen	5,30%	0,92%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	356,41 €	978,74 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,56%	1,98%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,69% avant déduction des coûts et de -1,29% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	122,11 €
Coûts de transaction	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	34,30 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR (Part RM-C - FR001400EZJ9)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/02/2023

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : L'objectif de gestion du Fonds vise, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la performance des marchés de taux via ses investissements en obligations, titres de créances, et instruments monétaires de la zone euro, en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres. Il bénéficie du Label ISR.

Le Fonds n'étant pas indiciel, il n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée à postériori à l'indice suivant : Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture, libellé en euro, coupons réinvestis) est un indice représentatif de la performance des obligations d'entreprises émises en Euro, d'une maturité comprise entre 3 et 5 ans.

90 % minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports sur la base de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La sélection des titres pour déterminer l'univers d'investissement se fait en plusieurs étapes et se base sur l'intégration de critères extra-financiers. A partir des émetteurs 'corporate' de l'indice Bloomberg Euro Aggregate, les étapes de l'univers d'investissement se font selon les modalités suivantes :

Exclusions sectorielles et normatives : La première étape consiste, à partir de l'univers de départ à exclure les valeurs faisant l'objet de controverses sévères, ainsi que celles impliquées dans le charbon, le tabac, le gaz et pétrole de schiste et les armes controversées. Ces exclusions sont effectuées à partir des critères de Sienna Gestion.

Puis, au sein de cet univers, sont sélectionnés des titres répondant à la stratégie d'impact du Fonds basée sur les objectifs de développement durable n°5 (Égalité entre les sexes) et/ou n°8 ('Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous') visant notamment l'intégration de personnes en situation de handicap et/ou n°10 ('Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein'), visant notamment l'insertion des seniors.

Étant précisé que parallèlement à cette sélection, les émetteurs de ces titres sont également analysés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Analyse de l'impact social

L'intentionnalité qui correspond à la volonté intentionnelle de la société de gestion de contribuer à générer un bénéfice social mesurable (parité homme/femme et/ou l'inclusion du handicap). La Société de Gestion poursuit dès lors un double objectif de performance financière et d'impact. Cette intention concerne tous les investissements du fonds (approche systématique) et intervient au moment de la décision d'investissement (ex-ante). La société de gestion souhaite par ailleurs s'engager dans une démarche d'incitation vis-à-vis des émetteurs, au travers d'entretiens qu'elle mènera auprès d'eux. En fonction notamment de changements qui pourraient intervenir dans leur situation ou encore d'évolutions réglementaires (SFDR, etc.). Il sera également tenu compte des réponses de ces émetteurs dans le reporting réalisé sur la mesure de l'impact. L'objet est de favoriser les émetteurs s'inscrivant dans une démarche de progrès en fonction des indicateurs d'impact retenus par la société de gestion. La mesure d'impact permet quant à elle de rendre compte du respect des objectifs sociaux du fonds. Afin de répondre à cet objectif social, la société de gestion appliquera un filtre de sélection supplémentaire à l'univers socialement responsable en tenant compte des critères suivants : ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion, part des femmes au comité exécutif, part des femmes au conseil d'administration, taux de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise, taux de personnes de plus de 55 ans dans l'effectif global de l'entreprise. Les émetteurs sélectionnés devront ainsi respecter au moins l'un des 5 critères présentés ci-dessus avec l'objectif de sélectionner autant que possible les émetteurs qui respectent le plus de critères. [Pour plus de détails, merci de vous référer au règlement du Fonds]. Sur cette approche thématique, la société de gestion élimine au minimum 20% des valeurs. En parallèle, le Fonds sera piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

Le Fonds est exposé jusqu'à 200 % de son actif net (en intégrant les contrats financiers à terme) aux produits de taux. Le Fonds pourra détenir des obligations à taux fixe, variable, obligations hybrides (dont des obligations convertibles) et titres de créance de tous émetteurs de toute zone, libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficieront d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif net. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est comprise entre 0,5 et 10. Le Fonds investit directement des obligations émises par des émetteurs privés ou souverains via le recours à des produits dérivés et dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC dont la catégorie est obligataire ou monétaire. Le risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net du Fonds.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 15 h auprès de BNP PARIBAS. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180,00 €	7 750,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,20%	-4,97%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180,00 €	8 240,00 €
	Rendement annuel moyen	-18,20%	-3,80%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790,00 €	9 390,00 €
	Rendement annuel moyen	-2,10%	-1,25%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 520,00 €	10 500,00 €
	Rendement annuel moyen	5,20%	0,98%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	351,66 €	956,38 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,52%	1,93%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,68% avant déduction des coûts et de -1,25% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	123,09 €
Coûts de transaction	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28,57 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR I-C

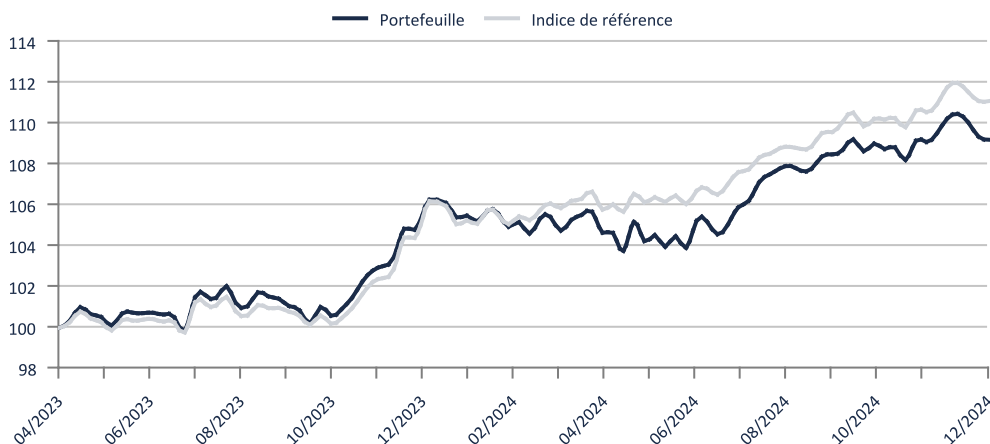
Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 129,70 M€
Valeur liquidative de la part : 1 092,793 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de participer, sur une durée minimum de 5 ans, à la performance du marché du crédit. Il a une approche multi-actifs mixant des obligations corporate cotées (90 % en cible) et des actifs de dettes privées collatéralisées de façon indirecte au travers de fonds (10 % max.) avec un impact fort à travers trois enjeux sociaux majeurs : la réduction des inégalités hommes / femmes, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'emploi des séniors.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-0,81	2,79	2,79
Indice de référence	-0,39	4,69	4,69

Performances annualisées (en %)

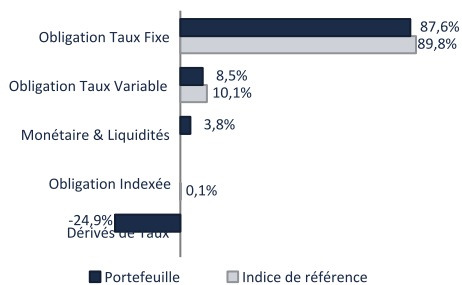
	1 an
Portefeuille	2,79
Indice de référence	4,69

Performances annuelles (en %)

	2024
Portefeuille	2,79
Indice de référence	4,69

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	1,35%
SOCSEFH 3.125% 02/36 EMTN	1,27%
AYVFP 4% 01/31	1,16%
MET 3.625% 03/34 GMTN	0,98%
RENAUL 4.125% 04/31	0,87%

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

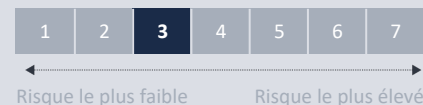


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EZD2

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,46%

Coûts de transaction : 0,29%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

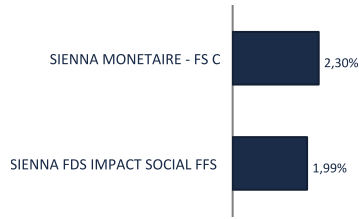
INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)	4,21
Indice de référence (en %)	3,02
Tracking error (en %)	1,67

1 an

RÉPARTITION PAR SUPPORT

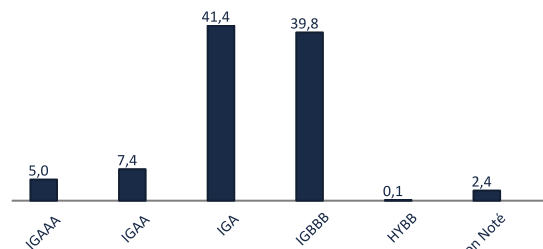


SENSIBILITÉ*

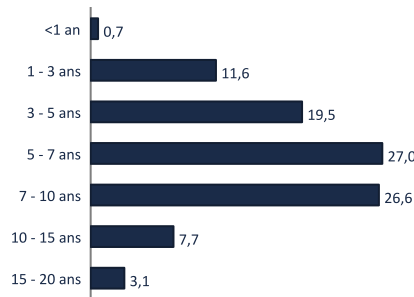
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	5,41	3,59	3,30
Indice de référence	4,35	4,43	4,40

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

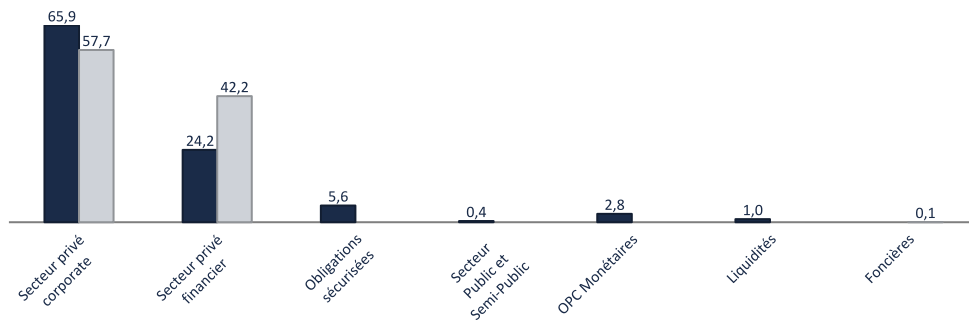
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



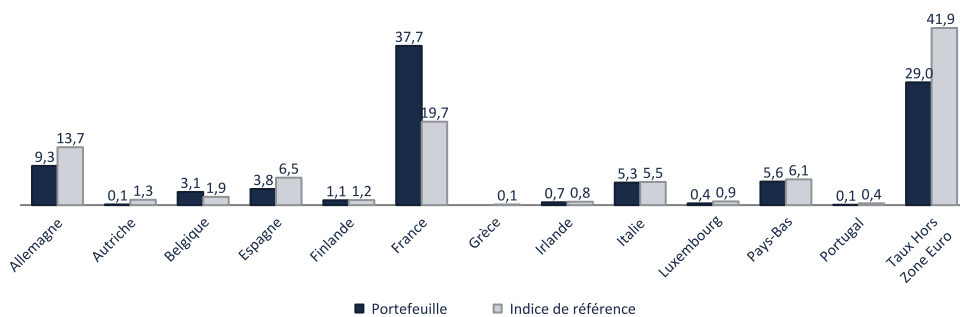
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

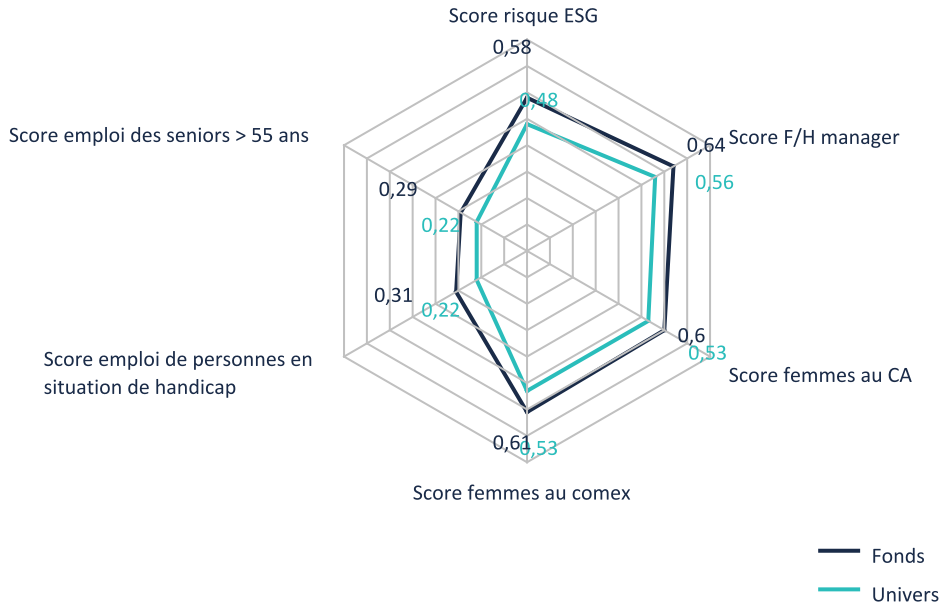
* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTEE

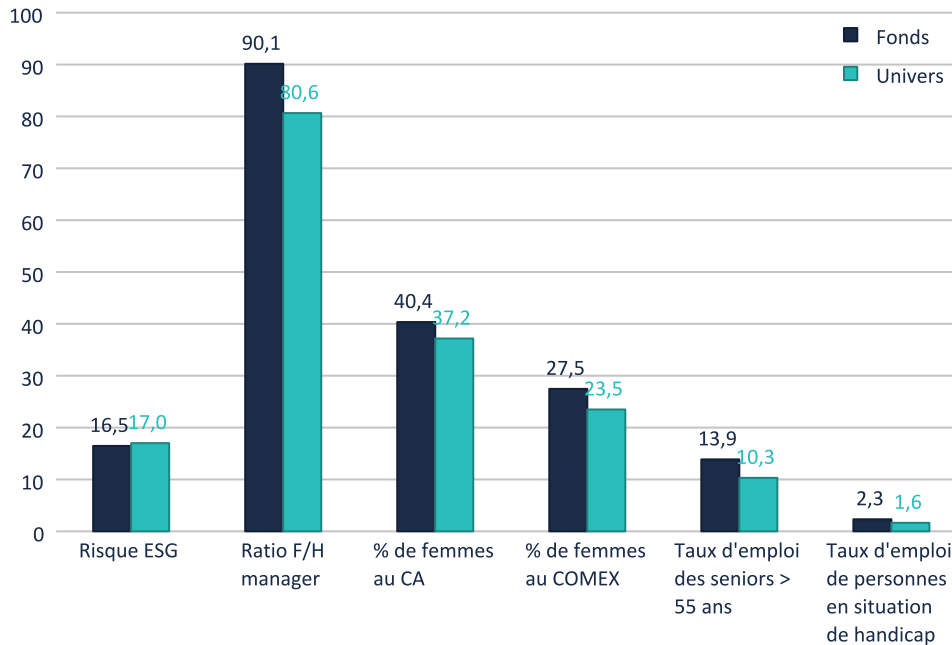
Pilotage extra-financier du fonds / univers

Le radar représente le pilotage des différents scores extra-financiers du fonds par rapport à son univers. Le score est calculé à partir des indicateurs de performance bruts. Il est normalisé et prend ses valeurs entre 0 et 1.



Performance des indicateurs du fonds / univers

L'histogramme représente les taux et les résultats bruts des indicateurs extra-financiers du fonds par rapport à son univers.



Taux de couverture	91,50%	83,22%	97,70%	96,60%	100,00%	100,00%
	100,00%	72,10%	93,27%	92,73%	100,00%	100,00%

Le fonds optimise en continu sa performance extra-financière en relatif avec son univers sur chaque critère présent au sein du radar.

Score risque ESG (source Sustainalytics) : il mesure le degré d'exposition de la valeur économique d'une entreprise à un risque ESG. 1 représente une absence de risque ESG et 0 un risque ESG maximal. **Le score risque ESG est ainsi meilleur lorsque le risque ESG est plus faible.**

Ratio F/H manager (source : Humpact et analyse interne) : Ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès au management. Il permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de management tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l'effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes présentes dans le management au regard du taux de féminisation de l'effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes dans le management au regard de leur taux de présence dans l'effectif global.

% de femmes au CA (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au Conseil d'Administration.

% de femmes au COMEX (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au comité exécutif ou de direction.

% d'emploi de personnes en situation de handicap (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

% d'emploi des seniors > 55 ans (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

Le fonds assure un risque ESG moyen inférieur au risque ESG moyen de l'univers après élimination de minimum 20% des valeurs au risque ESG les plus élevés.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son univers. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur : Taux de femmes au CA
- 2e indicateur : Intensité carbone (scope 1 & 2)

Univers : émetteurs présents dans l'indice de référence aux dates de mises à jour (bi-annuel).

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTEE

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global

Fonds/Univers	Note risque ESG global	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Fonds	16,5	19,1%	47,4%	33,5%
Univers	18,8	19,2%	47,6%	33,1%

Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représentent la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

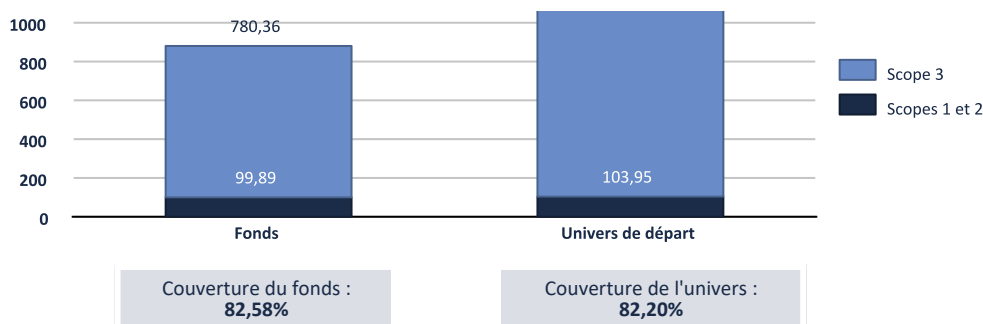
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	9,47%	10,64%
Niveau 1	17,44%	14,91%
Niveau 2	38,65%	33,72%
Niveau 3	32,46%	35,47%
Niveau 4	1,97%	4,12%
Niveau 5	0,00%	1,15%
Taux de couverture	90,63%	99,53%

Une controverse est un évènement ayant un impact sur l'environnement et/ou la société. L'implication d'une entreprise dans une controverse peut ainsi indiquer que son système de gestion est insuffisant pour gérer des risques ESG. Les controverses sont catégorisées de 1 à 5 selon l'échelle suivante :

Niveau 1 : l'évènement a un impact faible sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque négligeable.
Niveau 2 : l'évènement a un impact modéré sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque minimal.
Niveau 3 : l'évènement a un impact significatif sur l'environnement et/ou la société et expose l'entreprise à un risque modéré.
Niveau 4 : l'évènement a un impact fort sur l'environnement et/ou la société et tend à refléter un problème structurel au sein de

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)

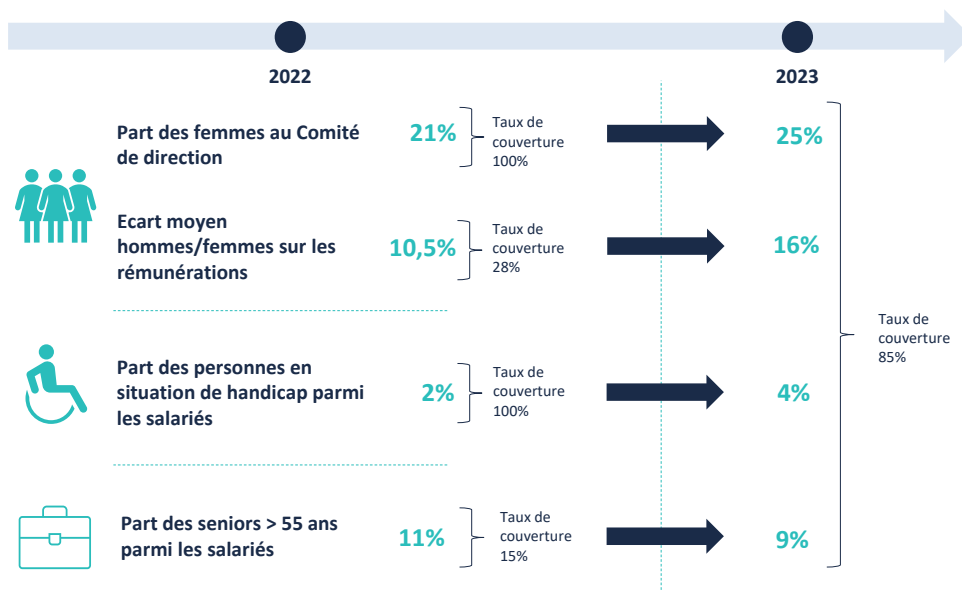


	Portfeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,02%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 96,26%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,97%	0,00%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 79,58%	Couverture de l'univers : 0,00%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	95,61%	96,77%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 95,23%		

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE NON COTEE

Evolution de la trajectoire sociale

- **Source des données** : questionnaire ESG annuel complété par les emprunteurs
- Résultats des indicateurs extra-financiers pondérés par la part des actifs dans le fonds
- Taux de couverture 85%¹ pour 2023



Pour l'année 2023 le taux de couverture a significativement augmenté pour les indicateurs écart moyen de rémunération entre les genres et taux d'emploi des seniors. Cela a conduit à une dégradation de ces deux indicateurs en raison de l'intégration de données plus complètes et représentatives de l'ensemble du portefeuille. L'objectif des clauses d'impact est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Un diagnostic social initial des entreprises est réalisé sur leurs indicateurs sociaux. Un suivi de la trajectoire sociale est ensuite réalisé pour chaque entreprise.

La trajectoire sociale est suivie sur la base des trois thématiques suivantes :

- **Réduction des inégalités femmes/hommes** (promotion des femmes, rémunération)
- **Inclusion du handicap en entreprise** (sensibilisation/formation à l'inclusion du handicap, emploi des personnes en situation de handicap)
- **Emploi des seniors** (sensibilisation/formation à l'inclusion des seniors)

Des clauses d'impact spécifiques à chaque entreprise sont mises en place. L'objectif est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Intentionnalité

- **Engagement sans concession pour réduire les discriminations**
- Nombre d'ODD* réduit pour apporter la meilleure réponse possible : **3 ODD***
- Participation à la transformation de l'économie
- Respect du principe de la transition juste



Additionnalité

- Due diligence via un **audit du climat social** externalisé et un **questionnaire ESG** à remplir par l'entreprise
- Suivi des **clauses d'impact**
- Progression réalisée par les entreprises sur les indicateurs sociaux sur la période d'investissement

Mesurabilité

- Mesure qualitative et quantitative
- Sélection de **KPIs** en lien avec les trois thématiques sociales
- **Suivi des progrès** réalisés

Exemples d'indicateurs

1. **Réduction des inégalités femmes/hommes**
 - Accès des femmes :
 - aux postes d'encadrement
 - au Comex
 - au CA
 - Égalité salariale
2. **Inclusion du handicap en entreprise**
 - Actions de sensibilisation/formation des équipes au handicap
 - Insertion dans l'emploi
3. **Emploi des seniors**
 - Maintien dans l'emploi et recrutement des seniors
 - Formation, actions de sensibilisation

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

¹Couverture du portefeuille sur la base du montant financé. 1 seul emprunteur n'a pas répondu au questionnaire ESG annuel en raison des difficultés financières actuellement rencontrées

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR R-C

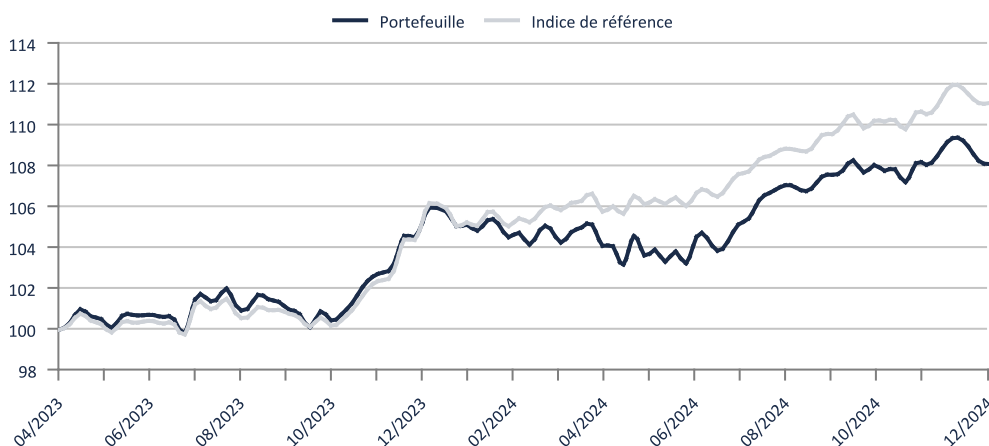
Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 129,70 M€
Valeur liquidative de la part : 108,192 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de participer, sur une durée minimum de 5 ans, à la performance du marché du crédit. Il a une approche multi-actifs mixant des obligations corporate cotées (90 % en cible) et des actifs de dettes privées collatéralisées de façon indirecte au travers de fonds (10 % max.) avec un impact fort à travers trois enjeux sociaux majeurs : la réduction des inégalités hommes / femmes, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'emploi des séniors.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-0,86	2,06	2,06
Indice de référence	-0,39	4,69	4,69

Performances annualisées (en %)

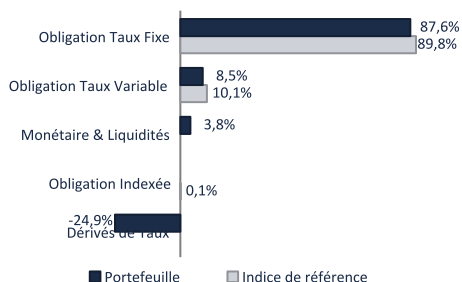
	1 an
Portefeuille	2,06
Indice de référence	4,69

Performances annuelles (en %)

	2024
Portefeuille	2,06
Indice de référence	4,69

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	1,35%
SOCSEFH 3.125% 02/36 EMTN	1,27%
AYVFP 4% 01/31	1,16%
MET 3.625% 03/34 GMTN	0,98%
RENAUL 4.125% 04/31	0,87%

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

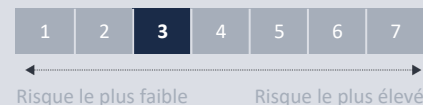


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EZK7

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,25%

Coûts de transaction : 0,35%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

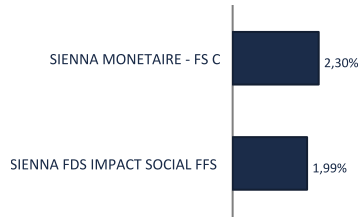
INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)	4,21
Indice de référence (en %)	3,02
Tracking error (en %)	1,67

1 an

RÉPARTITION PAR SUPPORT

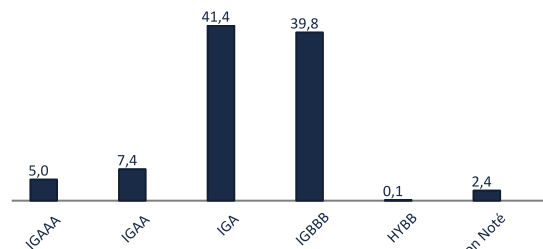


SENSIBILITÉ*

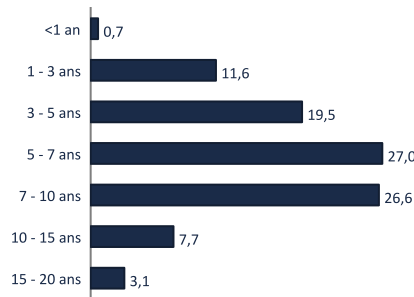
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	5,41	3,59	3,30
Indice de référence	4,35	4,43	4,40

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

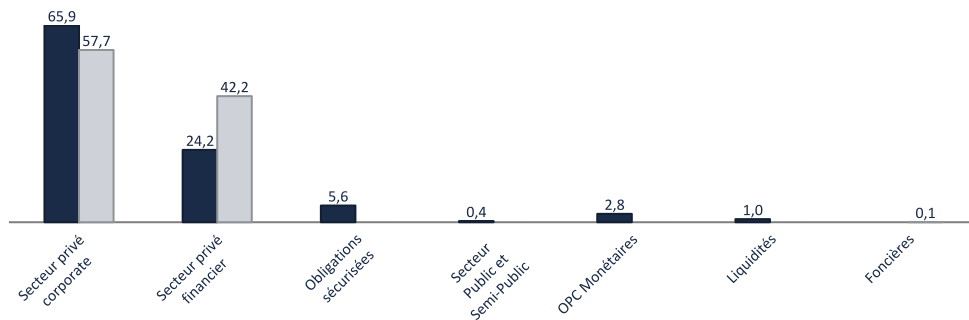
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



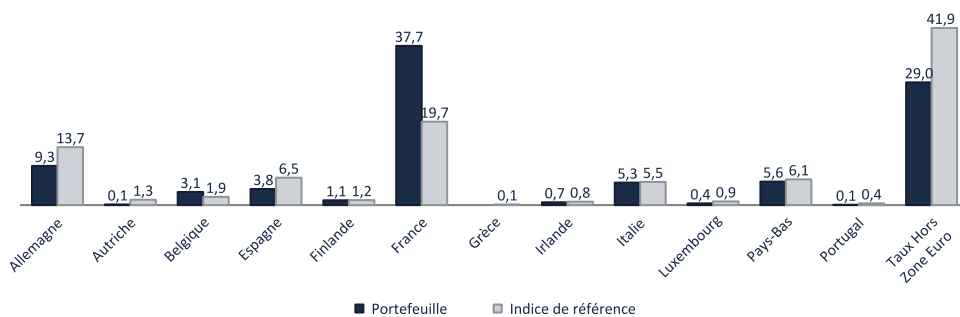
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

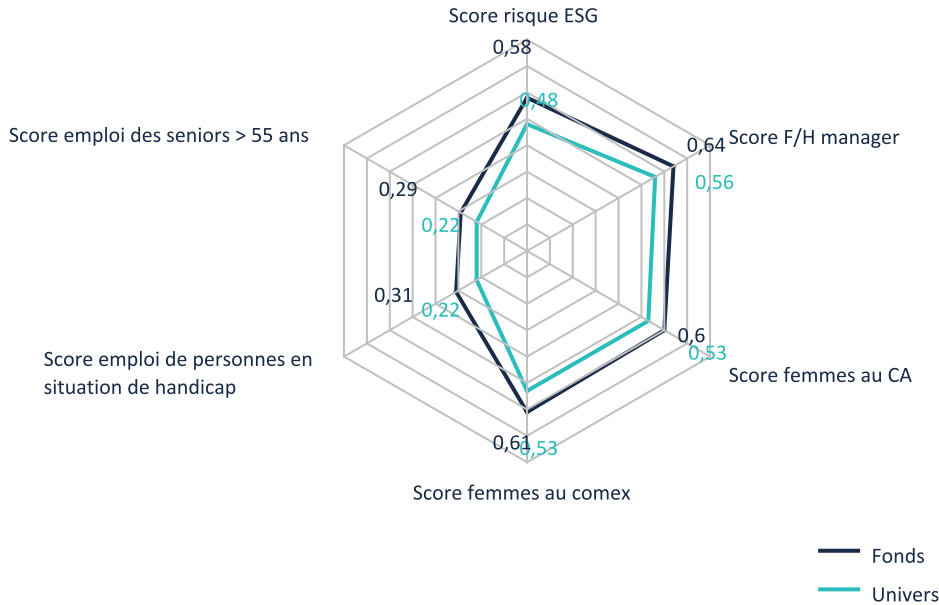
* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTÉE

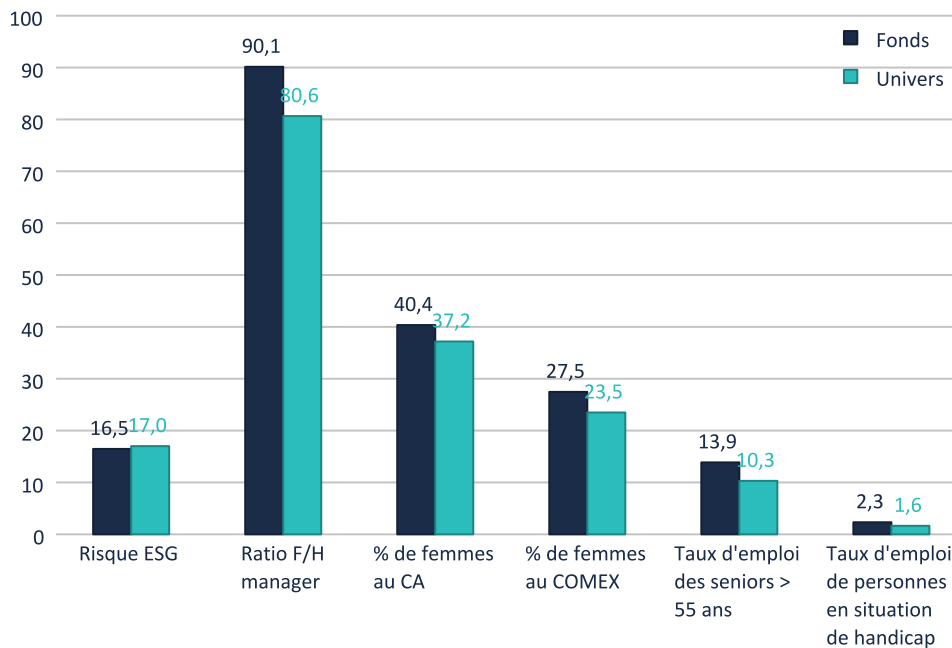
Pilotage extra-financier du fonds / univers

Le radar représente le pilotage des différents scores extra-financiers du fonds par rapport à son univers. Le score est calculé à partir des indicateurs de performance bruts. Il est normalisé et prend ses valeurs entre 0 et 1.



Performance des indicateurs du fonds / univers

L'histogramme représente les taux et les résultats bruts des indicateurs extra-financiers du fonds par rapport à son univers.



Taux de couverture	91,50%	83,22%	97,70%	96,60%	100,00%	100,00%
	100,00%	72,10%	93,27%	92,73%	100,00%	100,00%

Le fonds optimise en continu sa performance extrafinancière en relatif avec son univers sur chaque critère présent au sein du radar.

Score risque ESG (source Sustainalytics) : il mesure le degré d'exposition de la valeur économique d'une entreprise à un risque ESG. 1 représente une absence de risque ESG et 0 un risque ESG maximal. **Le score risque ESG est ainsi meilleur lorsque le risque ESG est plus faible.**

Ratio F/H manager (source : Humpact et analyse interne) : Ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès au management. Il permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de management tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l'effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes présentes dans le management au regard du taux de féminisation de l'effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes dans le management au regard de leur taux de présence dans l'effectif global.

% de femmes au CA (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au Conseil d'Administration.

% de femmes au COMEX (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au comité exécutif ou de direction.

% d'emploi de personnes en situation de handicap (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

% d'emploi des seniors > 55 ans (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

Le fonds assure un risque ESG moyen inférieur au risque ESG moyen de l'univers après élimination de minimum 20% des valeurs au risque ESG les plus élevés.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son univers. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur : Taux de femmes au CA
- 2e indicateur : Intensité carbone (scope 1 & 2)

Univers : émetteurs présents dans l'indice de référence aux dates de mises à jour (bi-annuel).

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTEE

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global

Fonds/Univers	Note risque ESG global	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Fonds	16,5	19,1%	47,4%	33,5%
Univers	18,8	19,2%	47,6%	33,1%

Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représentent la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

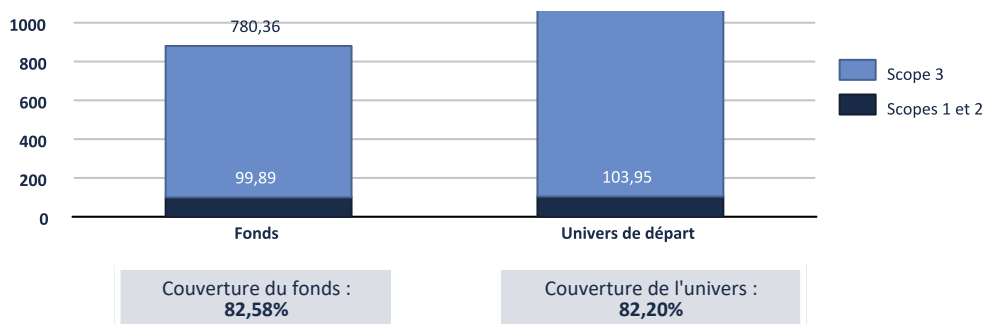
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	9,47%	10,64%
Niveau 1	17,44%	14,91%
Niveau 2	38,65%	33,72%
Niveau 3	32,46%	35,47%
Niveau 4	1,97%	4,12%
Niveau 5	0,00%	1,15%
Taux de couverture	90,63%	99,53%

Une controverse est un événement ayant un impact sur l'environnement et/ou la société. L'implication d'une entreprise dans une controverse peut ainsi indiquer que son système de gestion est insuffisant pour gérer des risques ESG. Les controverses sont catégorisées de 1 à 5 selon l'échelle suivante :

Niveau 1 : l'évènement a un impact faible sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque négligeable.
Niveau 2 : l'évènement a un impact modéré sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque minimal.
Niveau 3 : l'évènement a un impact significatif sur l'environnement et/ou la société et expose l'entreprise à un risque modéré.
Niveau 4 : l'évènement a un impact fort sur l'environnement et/ou la société et tend à refléter un problème structurel au sein de

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)

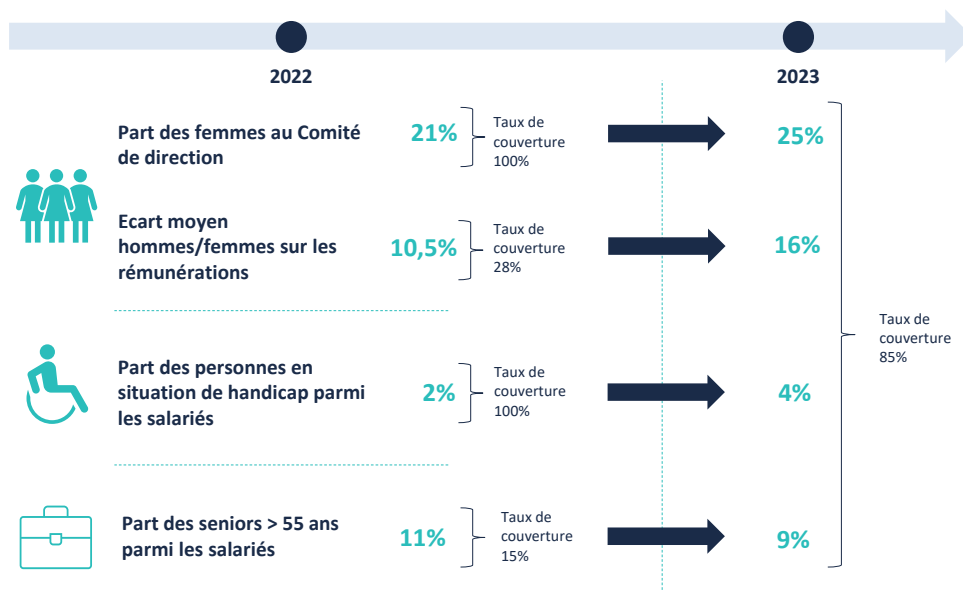


	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,02%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 96,26%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,97%	0,00%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 79,58%	Couverture de l'univers : 0,00%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	95,61%	96,77%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 95,23%		

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE NON COTEE

Evolution de la trajectoire sociale

- **Source des données** : questionnaire ESG annuel complété par les emprunteurs
- Résultats des indicateurs extra-financiers pondérés par la part des actifs dans le fonds
- Taux de couverture 85%¹ pour 2023



Pour l'année 2023 le taux de couverture a significativement augmenté pour les indicateurs écart moyen de rémunération entre les genres et taux d'emploi des seniors. Cela a conduit à une dégradation de ces deux indicateurs en raison de l'intégration de données plus complètes et représentatives de l'ensemble du portefeuille. L'objectif des clauses d'impact est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Un diagnostic social initial des entreprises est réalisé sur leurs indicateurs sociaux. Un suivi de la trajectoire sociale est ensuite réalisé pour chaque entreprise.

La trajectoire sociale est suivie sur la base des trois thématiques suivantes :

- **Réduction des inégalités femmes/hommes** (promotion des femmes, rémunération)
- **Inclusion du handicap en entreprise** (sensibilisation/formation à l'inclusion du handicap, emploi des personnes en situation de handicap)
- **Emploi des seniors** (sensibilisation/formation à l'inclusion des seniors)

Des clauses d'impact spécifiques à chaque entreprise sont mises en place. L'objectif est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Intentionnalité

- **Engagement sans concession pour réduire les discriminations**
- Nombre d'ODD* réduit pour apporter la meilleure réponse possible : **3 ODD***
- Participation à la transformation de l'économie
- Respect du principe de la transition juste



Additionnalité

- Due diligence via un **audit du climat social** externalisé et un **questionnaire ESG** à remplir par l'entreprise
- Suivi des **clauses d'impact**
- Progression réalisée par les entreprises sur les indicateurs sociaux sur la période d'investissement

Mesurabilité

- Mesure qualitative et quantitative
- Sélection de **KPIs** en lien avec les trois thématiques sociales
- **Suivi des progrès** réalisés

Exemples d'indicateurs

1. **Réduction des inégalités femmes/hommes**
 - Accès des femmes :
 - aux postes d'encadrement
 - au Comex
 - au CA
 - Égalité salariale
2. **Inclusion du handicap en entreprise**
 - Actions de sensibilisation/formation des équipes au handicap
 - Insertion dans l'emploi
3. **Emploi des seniors**
 - Maintien dans l'emploi et recrutement des seniors
 - Formation, actions de sensibilisation

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

¹Couverture du portefeuille sur la base du montant financé. 1 seul emprunteur n'a pas répondu au questionnaire ESG annuel en raison des difficultés financières actuellement rencontrées

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR RM-C

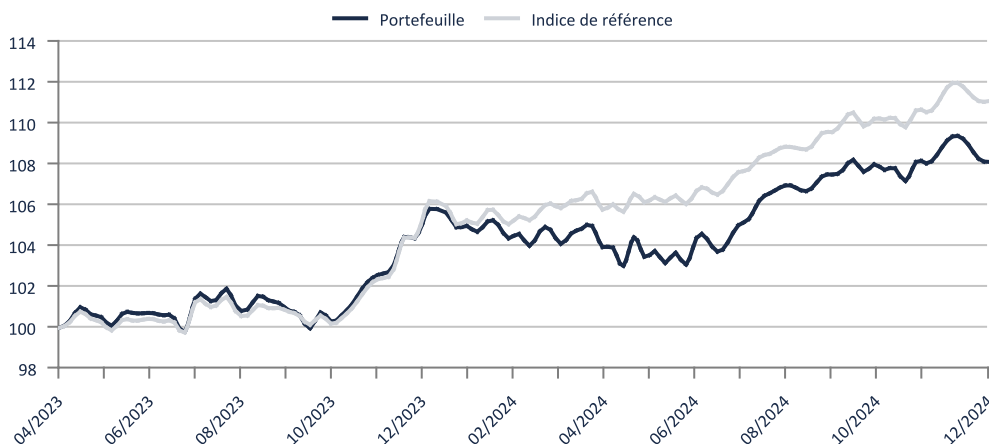
Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 129,70 M€
Valeur liquidative de la part : 108,199 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de participer, sur une durée minimum de 5 ans, à la performance du marché du crédit. Il a une approche multi-actifs mixant des obligations corporate cotées (90 % en cible) et des actifs de dettes privées collatéralisées de façon indirecte au travers de fonds (10 % max.) avec un impact fort à travers trois enjeux sociaux majeurs : la réduction des inégalités hommes / femmes, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'emploi des séniors.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-0,83	2,22	2,22
Indice de référence	-0,39	4,69	4,69

Performances annualisées (en %)

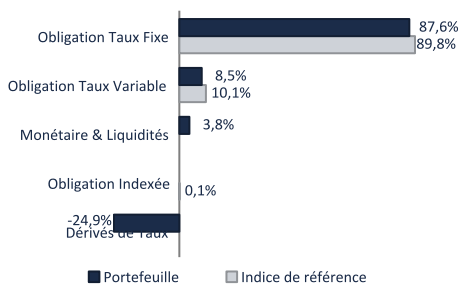
	1 an
Portefeuille	2,22
Indice de référence	4,69

Performances annuelles (en %)

	2024
Portefeuille	2,22
Indice de référence	4,69

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	1,35%
SOCSEFH 3.125% 02/36 EMTN	1,27%
AYVFP 4% 01/31	1,16%
MET 3.625% 03/34 GMTN	0,98%
RENAUL 4.125% 04/31	0,87%

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

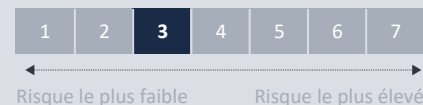


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EZJ9

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,26%

Coûts de transaction : 0,29%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

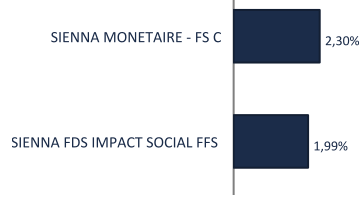
INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)	4,21
Indice de référence (en %)	3,02
Tracking error (en %)	1,67

1 an

RÉPARTITION PAR SUPPORT

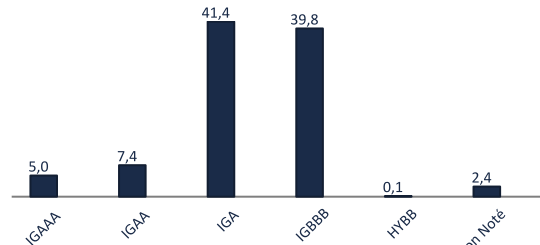


SENSIBILITÉ*

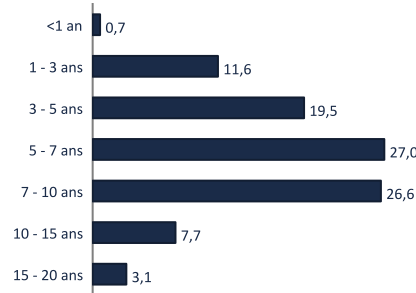
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	5,41	3,59	3,30
Indice de référence	4,35	4,43	4,40

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

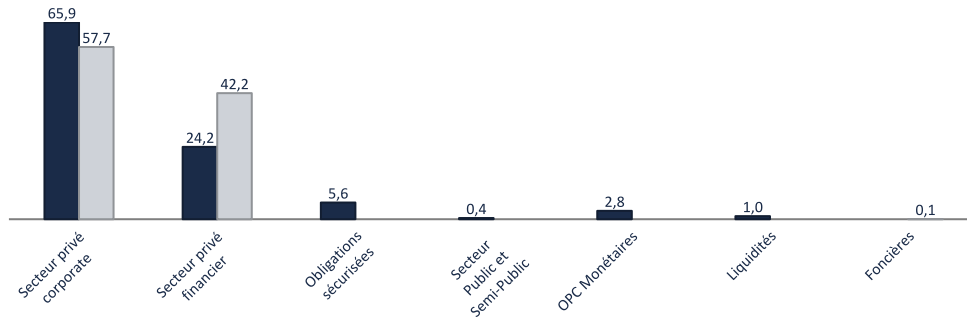
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



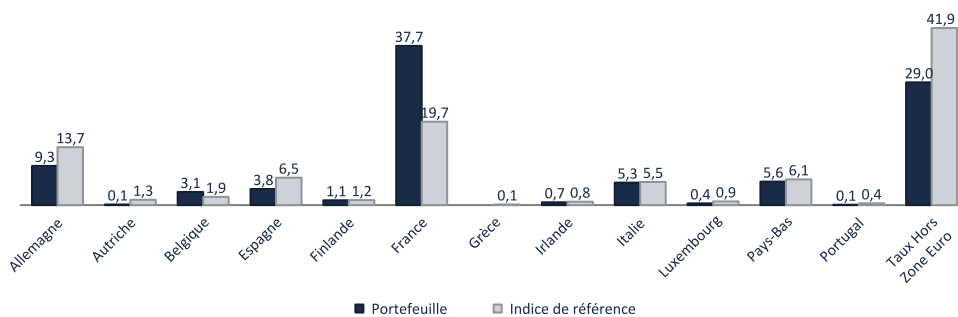
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



■ Portefeuille ■ Indice de référence

Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

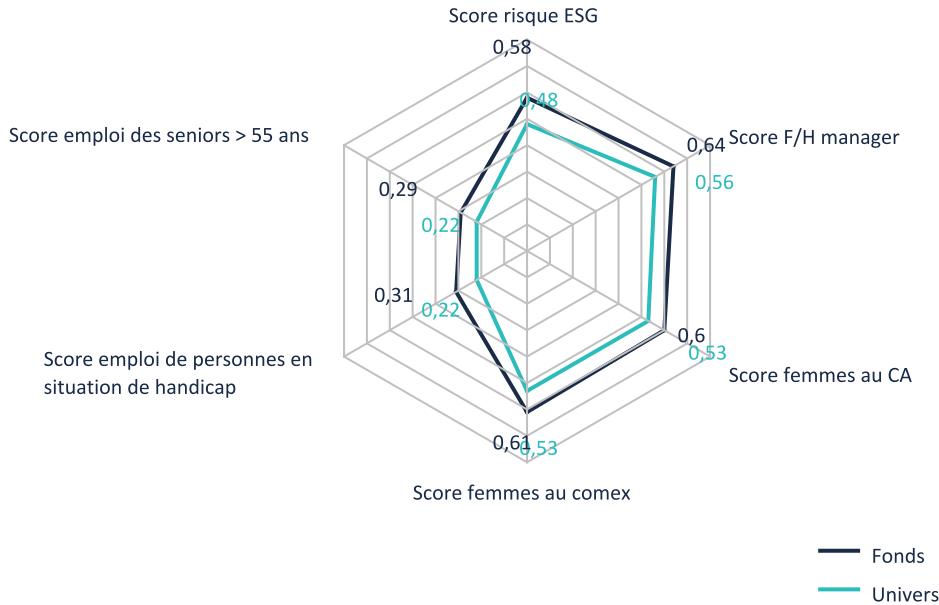
* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTEE

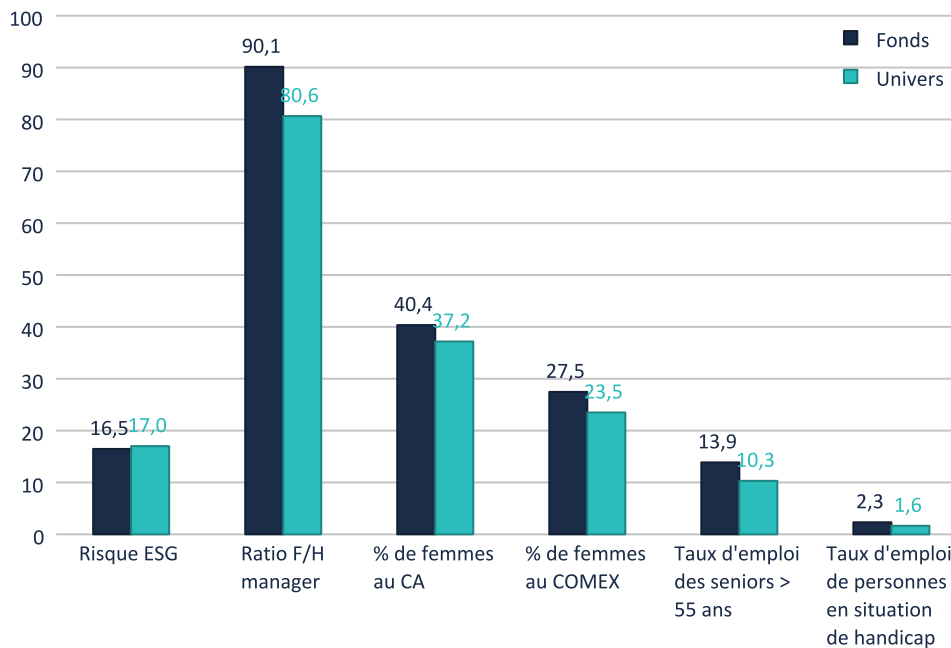
Pilotage extra-financier du fonds / univers

Le radar représente le pilotage des différents scores extra-financiers du fonds par rapport à son univers. Le score est calculé à partir des indicateurs de performance bruts. Il est normalisé et prend ses valeurs entre 0 et 1.



Performance des indicateurs du fonds / univers

L'histogramme représente les taux et les résultats bruts des indicateurs extra-financiers du fonds par rapport à son univers.



Taux de couverture	91,50%	83,22%	97,70%	96,60%	100,00%	100,00%
	100,00%	72,10%	93,27%	92,73%	100,00%	100,00%

Le fonds optimise en continu sa performance extrafinancière en relatif avec son univers sur chaque critère présent au sein du radar.

Score risque ESG (source Sustainalytics) : il mesure le degré d'exposition de la valeur économique d'une entreprise à un risque ESG. 1 représente une absence de risque ESG et 0 un risque ESG maximal. **Le score risque ESG est ainsi meilleur lorsque le risque ESG est plus faible.**

Ratio F/H manager (source : Humpact et analyse interne) : Ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès au management. Il permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de management tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l'effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes présentes dans le management au regard du taux de féminisation de l'effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes dans le management au regard de leur taux de présence dans l'effectif global.

% de femmes au CA (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au Conseil d'Administration.

% de femmes au COMEX (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au comité exécutif ou de direction.

% d'emploi de personnes en situation de handicap (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

% d'emploi des seniors > 55 ans (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

Le fonds assure un risque ESG moyen inférieur au risque ESG moyen de l'univers après élimination de minimum 20% des valeurs au risque ESG les plus élevés.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son univers. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur : Taux de femmes au CA
- 2e indicateur : Intensité carbone (scope 1 & 2)

Univers : émetteurs présents dans l'indice de référence aux dates de mises à jour (bi-annuel).

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE COTEE

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global

Fonds/Univers	Note risque ESG global	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Fonds	16,5	19,1%	47,4%	33,5%
Univers	18,8	19,2%	47,6%	33,1%

Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représentent la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

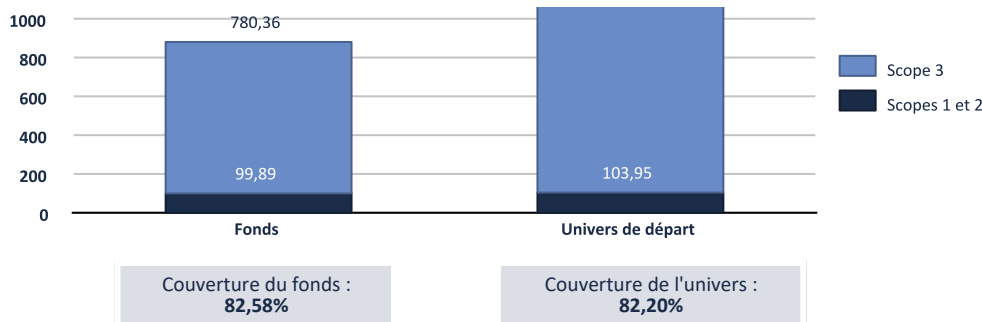
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	9,47%	10,64%
Niveau 1	17,44%	14,91%
Niveau 2	38,65%	33,72%
Niveau 3	32,46%	35,47%
Niveau 4	1,97%	4,12%
Niveau 5	0,00%	1,15%
Taux de couverture	90,63%	99,53%

Une controverse est un événement ayant un impact sur l'environnement et/ou la société. L'implication d'une entreprise dans une controverse peut ainsi indiquer que son système de gestion est insuffisant pour gérer des risques ESG. Les controverses sont catégorisées de 1 à 5 selon l'échelle suivante :

Niveau 1 : l'évènement a un impact faible sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque négligeable.
Niveau 2 : l'évènement a un impact modéré sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque minimal.
Niveau 3 : l'évènement a un impact significatif sur l'environnement et/ou la société et expose l'entreprise à un risque modéré.
Niveau 4 : l'évènement a un impact fort sur l'environnement et/ou la société et tend à refléter un problème structurel au sein de

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)

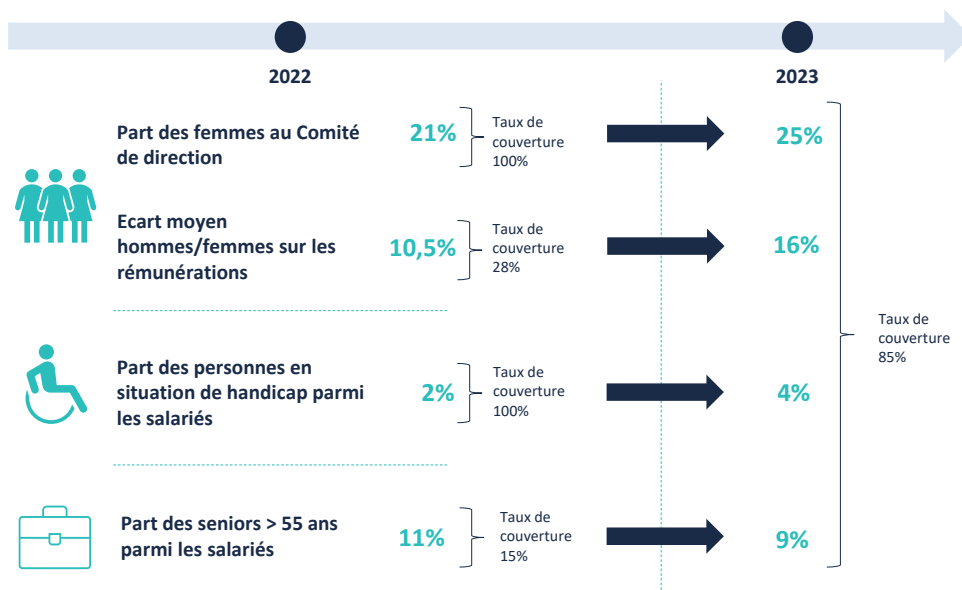


	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,02%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 96,26%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,97%	0,00%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 79,58%	Couverture de l'univers : 0,00%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	95,61%	96,77%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 90,45%	Couverture de l'univers : 95,23%		

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE NON COTEE

Evolution de la trajectoire sociale

- **Source des données** : questionnaire ESG annuel complété par les emprunteurs
- Résultats des indicateurs extra-financiers pondérés par la part des actifs dans le fonds
- Taux de couverture 85%¹ pour 2023



Pour l'année 2023 le taux de couverture a significativement augmenté pour les indicateurs écart moyen de rémunération entre les genres et taux d'emploi des seniors. Cela a conduit à une dégradation de ces deux indicateurs en raison de l'intégration de données plus complètes et représentatives de l'ensemble du portefeuille. L'objectif des clauses d'impact est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Un diagnostic social initial des entreprises est réalisé sur leurs indicateurs sociaux. Un suivi de la trajectoire sociale est ensuite réalisé pour chaque entreprise.

La trajectoire sociale est suivie sur la base des trois thématiques suivantes :

- **Réduction des inégalités femmes/hommes** (promotion des femmes, rémunération)
- **Inclusion du handicap en entreprise** (sensibilisation/formation à l'inclusion du handicap, emploi des personnes en situation de handicap)
- **Emploi des seniors** (sensibilisation/formation à l'inclusion des seniors)

Des clauses d'impact spécifiques à chaque entreprise sont mises en place. L'objectif est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Intentionnalité

- **Engagement sans concession pour réduire les discriminations**
- Nombre d'ODD* réduit pour apporter la meilleure réponse possible : **3 ODD***
- Participation à la transformation de l'économie
- Respect du principe de la transition juste



Additionnalité

- Due diligence via un **audit du climat social** externalisé et un **questionnaire ESG** à remplir par l'entreprise
- Suivi des **clauses d'impact**
- Progression réalisée par les entreprises sur les indicateurs sociaux sur la période d'investissement

Mesurabilité

- Mesure qualitative et quantitative
- Sélection de **KPIs** en lien avec les trois thématiques sociales
- **Suivi des progrès** réalisés

Exemples d'indicateurs

1. **Réduction des inégalités femmes/hommes**
 - Accès des femmes :
 - aux postes d'encadrement
 - au Comex
 - au CA
 - Égalité salariale
2. **Inclusion du handicap en entreprise**
 - Actions de sensibilisation/formation des équipes au handicap
 - Insertion dans l'emploi
3. **Emploi des seniors**
 - Maintien dans l'emploi et recrutement des seniors
 - Formation, actions de sensibilisation

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

¹Couverture du portefeuille sur la base du montant financé. 1 seul emprunteur n'a pas répondu au questionnaire ESG annuel en raison des difficultés financières actuellement rencontrées

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ANNEXE SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : **SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR**

Identifiant d'entité juridique : **969500MXUH5QP7W0WF93**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94% d'investissements durables : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> Ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la sélection et le suivi des titres via l'application d'une politique d'exclusion et via la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs.

Les politiques d'exclusion sectorielles et normatives de Sienna Gestion sont de deux ordres :

- Sectorielle : charbon thermique, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac et pornographie.
- Normative : les entreprises ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations-Unies, c'est à dire celles impliquées dans des controverses très graves ou graves et fréquentes.

D'autre part, des critères ESG sont intégrés dans la stratégie en privilégiant les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG. Pour cela, Sienna Gestion utilise principalement les notations ESG de Sustainalytics construites pour les émetteurs privés sur une approche par les risques ESG. La méthodologie de notation extra-financière repose sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Pour chaque pilier, les enjeux ESG évalués sont activés en fonction de l'exposition du secteur de l'émetteur aux risques ESG. Exemples de critères/enjeux ESG :

- Environnement : programme de lutte contre le changement climatique, déchets, eau, etc.
- Social : valorisation du capital humain (formations, recrutement, lutte contre les discriminations), respect des droits de l'Homme (conditions sociales dans la chaîne d'approvisionnement, etc.)
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.

Le Fonds est piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via la note moyenne risque ESG. Le Fonds a été piloté selon une approche en amélioration de note impliquant que la note risque ESG pondérée du Fonds soit systématiquement supérieure à la note ESG pondérée des 80% des meilleurs émetteurs de l'univers de départ, selon une approche Best in Class.

La note moyenne pondérée ESG du fonds est de 17,8. La note ESG pondérée des 80% meilleurs de l'univers de départ Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR est de 18,3. Une note risque ESG de 0 représente l'absence de risques ESG.

Les politiques d'exclusions décrites ci-dessus ont également été respectées.

• *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

En 2023, la note moyenne pondérée ESG du fonds était de 17,6. La note ESG pondérée des 80% meilleurs de l'univers de départ Bloomberg Euro Aggregate 500 Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR était de 18,2

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds contient une proportion minimale de 90% d'investissements durables ayant un objectif social. Le fonds poursuit les objectifs de développement durable (ODD) N° 5 « Egalité entre les sexes », plus spécifiquement celui de l'accès des femmes aux postes de cadres ainsi que le N°8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » visant notamment l'intégration dans l'entreprise de personnes en situation de handicap et le N°10 « Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein », visant notamment l'insertion des seniors.

Afin de répondre à cet objectif d'investissement durable social, le fonds applique un filtre de sélection supplémentaire à l'univers socialement responsable en tenant compte des critères suivants :

1. Ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion : permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de direction tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l'effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes présentes dans le management au regard du taux de féminisation de l'effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes dans le management au regard de leur taux de présence dans l'effectif global. La Société de Gestion considère que l'égalité homme/femme n'est pas assurée lorsque l'émetteur présente un ratio inférieur à 0,9 et ne le retient donc pas.
2. Part des femmes au Comité exécutif : La Société de Gestion conservera les émetteurs dont les Comités exécutifs sont constitués d'au moins 30% de femmes.
3. Part des femmes au Conseil d'administration : La Société de Gestion conservera les émetteurs dont les conseils d'administration ou conseil de surveillance sont constitués d'au moins 40% de femmes.
4. Taux de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de l'entreprise : permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux.
5. Taux de personnes de plus de 55 ans dans l'effectif global de l'entreprise : permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux.

Les émetteurs sélectionnés devront ainsi respecter au moins l'un des 5 critères présentés ci-dessus avec l'objectif de sélectionner autant que possible les émetteurs qui respectent le plus de critères.

Au 31/12/2024, la répartition du fonds répondant au moins à un indicateur social est la suivante :

Nombre d'indicateurs sociaux remplis	Part des encours du fonds répondant aux indicateurs
0	0%
Au moins 1	94%
Hors scope (liquidités, OPC et dérivés)	6%

Pour plus d'informations, se référer aux fiches fonds mensuelles sur lesquelles les définitions complètes et les taux de couverture des indicateurs thématiques sont mises à disposition.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Ce produit financier investit au moins 90% de son actif net dans des investissements durables respectant le principe de ne pas causer de préjudice important. L'application de ce principe se matérialise tout d'abord par la prise en compte des exclusions sectorielles et normatives de Sienna Gestion et du suivi des controverses des investissements. La qualité extra-financière, et plus particulièrement sociale, des émetteurs est également prise en compte avant investissement. Leur prise en compte permet d'atténuer les risques et incidences négatives extra-financières.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les incidences négatives sont prises en considération via les indicateurs PAI. Les indicateurs sont notamment pris en compte en appliquant les politiques d'exclusion de Sienna Gestion et via l'analyse extra-financière et sociale des émetteurs avant investissement.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les exclusions normatives de Sienna Gestion prévoient que tout investissement dans des entreprises qui ne respectent pas le Pacte Mondial des Nations-Unies sont exclues. Sont ainsi écartées du fonds toute entreprise impliquée dans des violations très graves ou graves et fréquentes de l'un des principes du Pacte Mondial, impliquant de fait une réduction des incidences négatives de ses investissements.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via la notation ESG des émetteurs de Sienna Gestion, l'évaluation des controverses et les politiques formalisées (exclusion charbon, armes controversées, stratégie climat, etc). La note ESG (décrite auparavant) couvre, par le biais de 21 enjeux matériels et plus de 200 critères sous-jacents, tous les sujets ESG ciblés par les PAI. Néanmoins, les 21 enjeux ne sont pas activés pour tous les secteurs mais uniquement lorsqu'ils sont jugés matériels.

Plus spécifiquement les PAI suivants sont couverts dans le processus de Sienna Gestion. Certains PAI sont renforcés via la thématique sociale fonds.

Thématique	PAI	Politique/ process
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion charbon et pétrole et gaz non conventionnel ✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction (formalisé dans l'article 29) ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Intensité carbone (engagement du fonds au label ISR)
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Eau	8. Rejets dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)

Questions sociales et de personnel	10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs) ✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration ✓ Les indicateurs Part des femmes au Comité exécutif et Part des femmes au Conseil d'administration sont pilotés via la thématique du fonds
	14. Exposition à des armes controversées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion dédiée

Les PAI sont ainsi atténués par l'application stricte des politiques d'exclusions sectorielles et normatives ainsi que par la prise en compte des notes ESG et le pilotage des indicateurs sociaux dans le processus de gestion



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissement les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
SIENNA MONETAIRE - FS C	OPC	2,30%	France
SIENNA FDS IMPACT SOCIAL FFS	OPC	1,99%	France
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	Services aux collectivités	1,35%	France
SOCSFH 3.125% 02/36 EMTN	Financières	1,27%	France
AYVFP 4% 01/31	Consommation discrétionnaire	1,16%	France
MET 3.625% 03/34 GMTN	Financières	0,98%	États-Unis
CASH	Devise	0,95%	France
RENAUL 4.125% 04/31	Consommation discrétionnaire	0,87%	France
LIFP 0.875% 02/31 EMTN	Financières	0,81%	France
UBS 3.146% 06/31	Financières	0,80%	Suisse
ENGSM 3.625% 01/34 EMTN	Services aux collectivités	0,80%	Espagne
URWFP 3.875% 09/34 EMTN	Financières	0,78%	France
BBVASM 3.5% 03/31 EMTN	Financières	0,73%	Espagne
CFRVX 1.5% 03/30	Consommation discrétionnaire	0,73%	Suisse
CAFP 3.75% 10/30 EMTN	Consommation de base	0,71%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

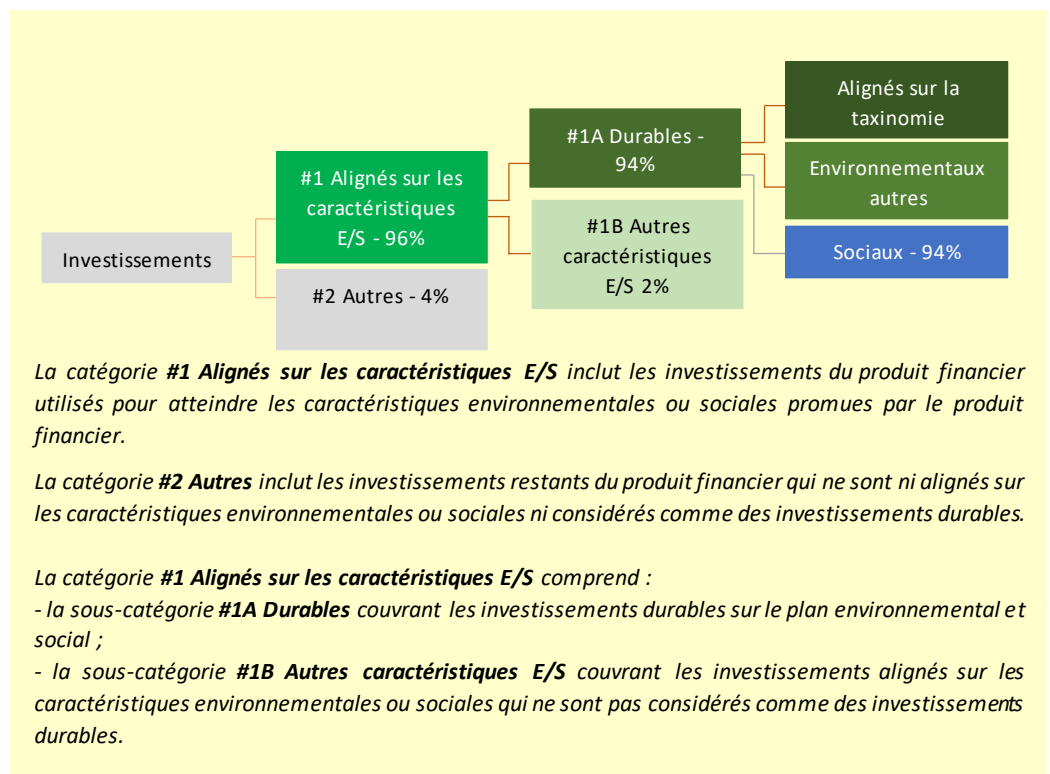
- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur BICS	% d'actifs
Financières	31,98%
Consommation discrétionnaire	14,70%
Services aux collectivités	13,43%
Industrie	10,00%
Communications	7,36%
Consommation de base	6,46%
Santé	4,87%
OPC	4,28%
Matériaux	3,59%
Technologie	1,20%
Cash et assimilables	0,95%
Energie	0,79%
Gouvernement	0,40%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit ne réalise pas d'investissement durable avec un objectif environnemental, la mesure de son alignement à la taxinomie de l'UE n'est donc pas applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ⁽¹⁾ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

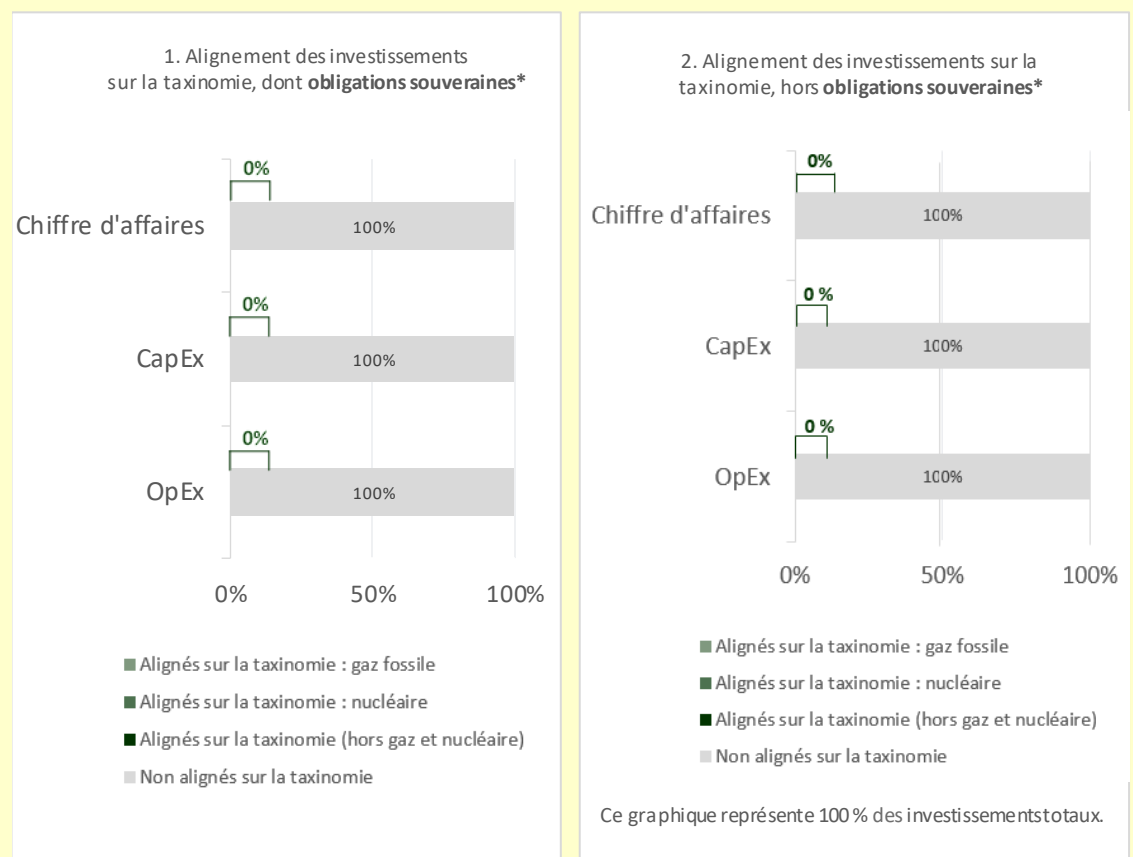
Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxinomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.



- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La proportion d'investissement durable sur le plan social était de 94%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : les liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires, les dérivés à titre de couverture et les titres n'ayant pas de note ESG ou sociale. Cette catégorie est tenue de respecter les politiques d'exclusions normatives et sectorielles de Sienna Gestion.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via les notations ESG décrites ci-dessus. La note moyenne pondérée ESG du portefeuille permet ainsi de quantifier et de suivre la performance extra-financière des émetteurs du fonds de façon mensuelle. La note ESG de l'univers de départ du fonds est également calculée. Le pilotage des indicateurs sociaux, décrits auparavant, avant investissement permet également d'atteindre l'objectif d'investissement durable du fonds.

La politique d'exclusion est par ailleurs au cœur de l'approche de Sienna Gestion et vise à exclure de ses investissements potentiels les actifs exposés à des risques de durabilité significatifs ou pouvant avoir un impact négatif significatif sur les facteurs de durabilité.

Un contrôle de la correspondance entre les titres des portefeuilles avec les émetteurs autorisés de l'univers est effectué par Sienna Gestion. La composition des portefeuilles est analysée permettant de vérifier le respect de la politique ISR et de l'univers autorisé.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A